



# Sommaire

<b>Edito</b> par Ariane Hassid .....	<b>3</b>
<b>Malversation de droits</b> par Sandra Evrard.....	<b>4</b>
<b>Livre-examen : Écologie radicale : le Manifeste</b> par Jean-François Grégoire.....	<b>9</b>
<b>L'écocide : un crime contre l'humanité ?</b> par Gabrielle Lefèvre.....	<b>14</b>
<b>Quels droits pour les personnes migrantes de l'environnement ?</b> par Cécile Vanderstappen.....	<b>18</b>
<b>Humanisme, progrès et autres dogmes mâles</b> par Paola Hidalgo .....	<b>23</b>
<b>Écologie ou technologies : un choix à faire</b> par Robin Delobel.....	<b>27</b>
<b>La technique : fausses solutions et critiques pour ne rien changer</b> par Eva Deront.....	<b>30</b>
<b>Que faire de la collapsologie ?</b> par Anthony Brault.....	<b>35</b>
<b>L'éternel retour de la fin du monde</b> par Mathieu Bietlot.....	<b>39</b>
<b>L'écologisme à l'épreuve des idéologies</b> par Jean-François Grégoire.....	<b>44</b>
<b>Les lobbies et l'écologie dans l'Union européenne : des intérêts en bataille</b> par Loïc Cobut.....	<b>48</b>

## Bruxelles Laïque asbl

Avenue de Stalingrad, 18-20 - 1000 Bruxelles

Tél. : 02/289 69 00 • Fax : 02/289 69 02

E-mail : [bruxelles.laigue@laicite.be](mailto:bruxelles.laigue@laicite.be) • <http://www.bxllaigue.be>



Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

# EDITOrial

L'écologie est omniprésente dans les manifestations, les déclarations politiques et les études scientifiques. C'est très bien ainsi. Obnubilée par la recherche du profit, notre société ultraconsomme, vit à crédit et détruit notre planète. Il est donc urgent de réagir au-delà des récupérations purement politiciennes. Mais jusqu'où pouvons-nous aller, dans le labyrinthe institutionnel belge ? Et jusqu'où voulons-nous aller sans remettre en cause certains acquis fondamentaux ?

Si d'aucuns considèrent l'écologisme comme une priorité physique ou biologique devant le vivre-ensemble, nous voyons, pour notre part, la laïcité et le "libre-ensemble" comme un pilier démocratique sur lequel repose la possibilité d'un débat sain et serein sur les questions environnementales. L'humanité est confrontée à de nouveaux enjeux d'ampleur globale qui nécessitent un humanisme inclusif à la recherche de solutions communes et détaché de toutes considérations partisanes ou intéressées. Il est primordial que notre conception politique de la laïcité reste sur un pied d'égalité avec le *logos* écologique. Notre objectif est davantage d'offrir une perspective complémentaire à celle des militants pour le climat que d'offrir un discours alternatif qui chercherait à hiérarchiser les combats. Bref, nous voulons rappeler l'importance d'une attitude humaniste, responsable, scientifique et exempte de tout dogmatisme.

Notre approche systémique du monde nous amène à situer le discours sur l'environnement dans une perspective naturaliste, non-idiologique, non-moralisatrice et qui ne vise pas à minimiser l'importance des luttes socio-économiques plus traditionnelles. Il s'agit notamment d'interroger l'état des droits et libertés, autant sur le plan théorique que pratique, à travers le prisme écologique. C'est pour nous l'occasion d'offrir un discours distinct de ceux des religions ou du *grand capital* qui ont parfois tendance à flirter avec un certain populisme lorsqu'ils abordent les questions écologiques.

Si certaines déclinaisons des enjeux écologiques trouvent leur place dans les pages de ce numéro et d'autres pas, c'est parce que son fil conducteur est tissé par les questionnements liés au lien entre les humains eux-mêmes, dans leur rapport à l'environnement, ainsi qu'au rôle que les principes laïques peuvent et doivent jouer dans les débats et la lutte pour la démocratisation de ceux-ci. Répondre à ces questions exige aussi de se confronter aux limites de notre discours et à la discipline intellectuelle que nous nous devons d'observer. Ce numéro se veut l'occasion d'utiliser la méthode libre-exaministe pour aborder la question du rapport entre l'humain et son environnement, tout en nous questionnant nous-mêmes.

Comme d'habitude, nous espérons sincèrement que ce numéro de Bruxelles Laïque Échos suscitera des réactions, du débat, voire même quelques remises en question. Le thème de l'environnement mérite de valoriser ce qui nous est commun à tous, au-delà de nos clivages et de nos égoïsmes.

Nous vous souhaitons de fructueuses réflexions pendant la saison estivale !

Ariane HASSID  
Présidente



# MALVERSATION DE DROITS

**Sandra EVRARD**

Rédactrice en chef d'*Espace de Libertés*

Le manque de gestion de l'état d'urgence climatique et de prise en considération de notre droit à bénéficier d'un environnement sain constitue une sérieuse enfreinte à l'effectivité de nos droits dans ces domaines. Et cela pose un sérieux risque d'effet dévolutif sur plusieurs autres droits fondamentaux, fragilisés par le manque de prise en charge de cet enjeu planétaire. La question écologique constitue un thème important pour le mouvement laïque, car elle a un impact sur nos libertés, nos valeurs démocratiques, le respect de nos droits et de la défense des plus précarisés.

Imaginez... Il est 6h du matin. Déjà 30° affichés sur les thermomètres bruxellois. La plage est à 10 kilomètres. On piquerait bien une petite tête dans la mer du Nord. Mais de gros nuages gris déchirent le ciel bleu en un laps de temps aussi court que notre pensée estivale. Ces dernières années, la phrase "ici, on peut vivre quatre saisons en une journée", que l'on entendait il y a 20 ans dans des lieux particuliers de la planète, résonne régulièrement sur les lèvres asséchées de nos congénères. Et puis, de toute façon, était-ce une bonne idée que d'aller s'immerger dans notre littoral qui sert désormais de cercueil à feu ces citoyens côtiers qui ont cru de bonne foi que le rehaussement des digues allait sauver la donne ? Les réfugiés climatiques d'Ostende, de Coxyde ou de Nieuport, qui ont été quelque peu plus clairvoyants, ou nantis... ont troqué les inspirants paysages de la Nordzee contre les forêts de pins parasols des Ardennes. Les 826 000 victimes de l'incontrôlable montée des flots n'ont pas eu cette chance. Bien informés ou pas, ils n'avaient de toute façon pas les moyens d'acquérir ne serait-ce que 10 m<sup>2</sup> à l'intérieur des terres. L'effet d'emballage climatique aurait surpris tout le monde, nous dit-on. Pourtant, cela fait des décennies de publications de rapports du GIEC, plus qu'explicites sur les risques encourus...

## SOLIDARITÉ INTER-GÉNÉRATIONNELLE

La concentration en CO<sub>2</sub> est si forte ce matin que le gouvernement en a appelé au confinement. Seules les personnes

ayant des raisons impératives de sortir peuvent le faire. Le plan oxygène est activé. On va pouvoir ouvrir les aérateurs centralisés. Avec compteur limité pour ceux qui n'ont pas pu payer leur mirobolante facture bien entendu. Ce n'est pas gratuit de produire de l'oxygène ! La télévision ne diffusant strictement que des reality-shows (le moral est assez perturbé pour ne pas encore en remettre une couche avec des émissions sérieuses), restent les écrits... Livres, articles de journaux, vieilles tablettes, héritées d'une autre époque. Intéressant : ici, on peut lire que s'est tenu, début mai 2019, un premier sommet affirmant plus que sérieusement que nous entriions dans la phase d'une sixième extinction des espèces. *"Ce rapport fondamental rappellera à chacun d'entre nous ce constat criant de vérité : les générations actuelles ont la responsabilité de léguer aux générations futures une planète qui n'est pas irrémédiablement endommagée par les activités humaines"*, déclarait alors Audrey Azoulay, directrice générale de l'UNESCO, qui accueillait la réunion dédiée à l'état de la biodiversité de notre planète.

Des mots qui résument les raisons pour lesquelles les problématiques environnementales (climat, perte de biodiversité, pollutions diverses...) doivent constituer une préoccupation pour le mouvement laïque. Il s'agit d'abord d'une question de solidarité, accompagnée d'une responsabilité qu'ont les générations d'adultes actuelles et passées, envers les plus jeunes qui n'ont pas encore accès à l'ensemble des outils démocratiques (le vote en l'occurrence ou le pouvoir de siéger) pour pouvoir peser sur le processus déci-

sionnel. Ils ont néanmoins saisi l'un des outils à leur portée : le droit de manifester, avec beaucoup de détermination et des messages forts. Mais le reste du boulot, c'est à leurs aînés de le faire, à la société civile et à nos élus !

Les revendications des jeunes et de leurs sympathisants de tous bords, au-delà de porter uniquement sur le climat et l'environnement, ruissent sur d'autres sphères. Il est évident que le fait de ne pas respecter notre droit à vivre dans un environnement sain et viable risque fortement d'avoir rapidement un effet dévolutif sur l'ensemble de nos droits fondamentaux et de les affaiblir à forte dose. D'ailleurs, le lien intrinsèque entre respect et qualité de l'environnement et droits fondamentaux est reconnu par les Nations Unies depuis la fin des années 60. La Charte mondiale de la nature, proclamée le 28 octobre 1982, reconnaît par exemple l'importance suprême *"de la protection des systèmes naturels, du maintien de l'équilibre et de la qualité de la nature et de la conservation des ressources naturelles, dans l'intérêt des générations présentes et à venir"*. Ce texte reconnaissait déjà le principe de solidarité inter-générationnel et accordait de la valeur au maintien des écosystèmes. L'ONU se dit alors également persuadée que *"La dégradation des systèmes naturels qui résulte d'une consommation excessive et de l'abus des ressources naturelles, ainsi que de l'incapacité d'instaurer, parmi les peuples et les États, un ordre économique approprié, conduit à l'effondrement des structures économiques, sociales et politiques de la civilisation"*. On n'aurait pas un peu laissé traîner les choses ?

# EFFETS DÉVOLUTIFS

Commençons par la hausse des températures, puisque l'attention s'est plus particulièrement focalisée sur le climat ces derniers temps. Si nous n'arrivons pas à canaliser le phénomène, cela entraînera des effets en cascade : augmentation des gaz à effet de serre (GES), apparition d'une atmosphère étuve, donc irrespirable, avec un nouvel impact sur l'élévation des températures, des perturbations météo (pluies abondantes versus sécheresse) ayant un impact direct sur le bien-être et la sécurité des citoyens. La plupart des habitations ne sont pas conçues pour faire face au déchaînement des éléments. Par ailleurs, le climat a déjà aujourd'hui, dans certaines parties du globe, un impact réel sur les cultures et donc sur notre droit à bénéficier d'une nourriture saine et accessible. Des températures très élevées ou de trop fortes précipitations ont un impact désastreux sur les terres arables qui sont ici lessivées, là perdent en qualité nutritionnelle ou sont complètement asséchées. Et lorsque les terres souffrent, il en est forcément de même pour les populations. N'oublions pas l'effet dramatique qu'a eu la canicule de 2003 en Europe, avec 70000 personnes décédées en 15 jours.

Un air irrespirable, car trop chargé en GES est également synonyme de pollution, dont l'on sait qu'elle provoque des décès précoces, de l'ordre de 7 millions de personnes par an dans le monde, selon l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé). Impossible de respirer et de vivre correctement avec un taux de CO<sub>2</sub> élevé, et à ce sujet, la prise de conscience de la gravité de la situation à laquelle nous pour-

rions faire face, semble très sous-estimée. En cause : l'impossibilité de se débarrasser du CO<sub>2</sub> qui s'accumule dans l'atmosphère au fil des décennies. "C'est un polluant de stock. Entre 15 et 40 % du CO<sub>2</sub> que l'on émet aujourd'hui sera encore là dans 1000 ans !", épingle le climatologue Jean-Pascal van Ypersele<sup>1</sup>. À moins de trouver une technique d'aspiration vers l'espace ou ailleurs pour évacuer le surplus, on comprend la catastrophe devant laquelle nous risquons de nous retrouver si un plan d'action n'est pas adopté pour réduire les émissions. D'autant que des chercheurs ont récemment révélé que la concentration de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère est tenue comme le principal responsable du réchauffement climatique et qu'il est au plus haut depuis 3 millions d'années...<sup>2</sup>

## DROITS DE PREMIÈRE LIGNE MENACÉS

Conjointement à ces problématiques, différents schémas relatifs aux bouleversements climatiques prévoient encore une hausse des océans, menaçant les nombreuses populations qui habitent les régions côtières. Un paquet de gens, puisque les scientifiques évoquent quelque 100 millions de personnes dans le monde, pourrait être impacté ! Dont nos compatriotes du Nord. Là encore, les schémas diffèrent en fonction de la hausse des températures. Mais certaines prévisions sont préoccupantes. Si l'augmentation de la température globale venait à dépasser les 4°C d'ici 2100, le scénario le plus extrême envisagé dans le rapport *Climate Central*, le niveau

marin pourrait progresser d'un mètre et menacer 1,8 million de citoyens flamands jusque Alost... Il s'agit ici d'une projection pessimiste, mais que d'aucuns n'oseraient écarter. "Quand nous avons publié ces cartes il y a quelques années, avec notamment 8 mètres d'élévation de la mer d'ici l'an 3000, qui montrent que presque un tiers du territoire flamand et 13 % du territoire belge, seraient sous eau, à moins d'efforts de protection supplémentaire, beaucoup de gens nous ont dit : l'an 3000, c'est très loin. Ce à quoi je répondais : on a quand même fêté le millième anniversaire d'un certain nombre de villes en Belgique, dont Bruxelles. Et donc, 1000 ans, je crois que c'est encore une échelle humaine. Mais tous ces articles publiés au cours des 5 dernières années montrent que l'élévation du niveau des mers risque de se produire beaucoup plus vite que ce que l'on pensait quand on a publié ces cartes. On pourrait très bien arriver à 5 mètres dans les 300 ans qui viennent, si pas avant, notamment parce que les calottes glaciaires sont en train de fondre de manière accélérée", explique le climatologue. Outre la conséquence sur les zones d'habitats et la création de réfugiés climatiques, nationaux également, la montée de la mer, donc d'eau salée au cœur des terres, aurait également d'autres effets collatéraux. Parmi ceux-ci : l'intrusion de cette eau dans les nappes aquifères et donc un impact sur les réserves d'eau potable. Mais aussi sur l'agriculture, puisque l'on ne peut cultiver de fruits et légumes avec de l'eau salée. Donc là encore, l'effet dévolutif du non-respect de notre droit à vivre dans un environnement sain et viable aurait un effet sur le droit à accéder à une eau potable et sur la pro-

duction alimentaire. Mais également sur l'accès au logement, car priver massivement des citoyens – tant en Belgique qu'à travers le monde – de leurs habitations cotoières, cela induit une multiplication des réfugiés climatiques.

*Last but not least*, les menaces pesant sur la biodiversité et le manque de mesures protectionnelles envers l'environnement pourraient, selon certains, figurer un jour au rang de crime contre l'environnement. Nous n'avons pas de place pour nous étendre sur ce sujet dans le présent article, mais là encore, les éventuelles répercussions sur les humains et sur une série de leurs droits fondamentaux sont établies.

## RÉPERCUSSIONS SUR NOS DÉMOCRATIES ET LIBERTÉS

Si cette déliquescence de notre environnement s'accélère, avec les effets collatéraux décrits ci-dessus, il est aussi à craindre que nos modèles de société démocratiques en pâtissent fortement. Les réponses politiques et les adaptations des populations face aux urgences vitales ne vont pas toujours dans le sens de la solidarité, du respect de la différence, des libertés de chacun. Raison pour laquelle le temps de l'action se résume à une seule proposition : maintenant ! Aujourd'hui, il est encore possible d'activer les leviers de solidarité et de faire appel à l'intelligence collective, aux principes de bien commun, de responsabilisation de chacun, pour apporter des solutions à cette problématique. Et la laïcité a un rôle à jouer à ce niveau, puisqu'il s'agit de défendre et

d'actionner les valeurs qui lui sont chères. Outre les guerres qui peuvent découl er de l'inaction et de l'aggravation de la situation, l'on peut également craindre l'imposition de mesures unilatérales pour devoir faire face à l'urgence, une fois entrés dans cette période. Et donc, d'un impact sur nos libertés !

Malheureusement, à ce stade, les États ne semblent pas s'être préparés à ces scénarios. Un rapport rédigé par des sénateurs français indiquait en mai dernier que la France n'est pas préparée au "choc climatique" qu'elle subira d'ici à 2050. Les politiques d'adaptation constituent un "enjeu à la fois urgent et majeur". Car, rappelle le rapport, "*le réchauffement climatique et ses stigmates sont déjà là, transforment la géographie physique et humaine de la France et font peser sur nos existences des contraintes et des risques tangibles*", pouvait-on lire dans *Le Monde* à ce sujet<sup>3</sup>. Outre l'interpellation politique, la laïcité organisée a aussi une mission d'éducation permanente à mener envers ses publics et notamment les plus fragilisés, dont l'on sait déjà pertinemment qu'ils seront les plus impactés par ces bouleversements environnementaux. Car, au bout du compte, ce sont les plus jeunes, les plus pauvres, les plus faibles en somme, qui courront le risque d'être frontalierement touchés par ces problèmes.

## UN CHOIX DE SOCIÉTÉ, UN CHOIX D'AVENIR

Terminons peut-être cette analyse par le choix de société dans laquelle nous sou-

haitons vivre. Depuis la révolution industrielle et l'entrée dans l'ère productiviste, la vie de la plupart des êtres humains de cette planète est axée sur le travail, en vue de produire des biens de consommation à outrance ou des services connexes. Cette organisation de nos sociétés, basée sur une économie dont l'axe premier est celui de la croissance, ne donne finalement que peu de choix à l'être pensant que nous sommes et au développement des multiples facettes que nous possédons pour nous réaliser et d'ainsi choisir notre destin en pleine conscience. Pour la majorité de la population mondiale, l'objectif numéro un est de trouver un emploi stable, pour assurer sa (sur)vie. Outre certains domaines d'activités spécifiques, ces emplois se situent précisément au sein de l'économie productiviste. Celles et ceux qui souhaitent se soustraire à ce schéma fortement prédestiné, devant accumuler une série de "qualités" pour y parvenir : posséder un capital financier familial permettant de ne pas passer par la case travail, opter pour le modèle décroissant avec la panoplie de compromis qui va avec et le risque réel de pauvreté si tous les paramètres ne sont pas maîtrisés ou opter pour des secteurs professionnels non-marchands, qui même s'ils semblent a priori plus enviables, ne constituent pas automatiquement une voie royale vers l'épanouissement, faute de moyens, de qualifications pour y accéder, de bonne gouvernance, etc. Quoi qu'il en soit, tous ces schémas demeurent basés – de près ou de loin – sur le modèle néo-libéral, dont seul le niveau de mimétisme ou d'acclimatation varie.

Pourquoi évoquer ici cette réflexion ? Parce qu'elle est intrinsèquement liée aux problématiques climato-environnementales actuelles et futures, car source de pollution et de production de déchets, entre autres. Et que c'est précisément parce que nous demeurons dans ce modèle et qu'il est extrêmement difficile d'en sortir, que le processus décisionnel pour passer à la vitesse supérieure dans les mesures à adopter pour "sauver le climat, l'environnement et notre planète" est si "limaceux". Là encore, nous y voyons de multiples raisons pour lesquelles le mouvement laïque doit se sentir concerné par cette probléma-

tique. L'une des valeurs cardinales – la liberté – n'est-elle pas ici encore ostensiblement malmenée par ce manque de choix de perspective de vie ? Pour la majorité de la population, ici et encore plus ailleurs, il est quasi impossible de ne pas s'inscrire dans ce modèle productiviste. Question de (sur)vie, répétons-le. Et donc, de participer à une machine folle qui nous a conduits en un peu plus d'un siècle, à avoir un impact aussi massif et destructeur sur notre unique lieu de vie possible : la Terre. L'idée n'est pas ici de cultiver des accents culpabilisants, mais bien de démontrer que la problématique climato-environnementale découle direc-

tement de questions sociétales dont la laïcité se préoccupe depuis une cinquantaine d'années.

---

<sup>1</sup> *In Espace de libertés*, dossier "Environnement en danger, droits bafoués", Juin 2018 lignes de démarcation, nous nous inspirons grandement de l'étude du Ciré de décembre 2017 : "Bilan de la politique d'asile et de migration menée par le Gouvernement fédéral et le Secrétaire d'Etat à l'Asile et la Migration. Octobre 2014 - juin 2017" ([www.cire.be](http://www.cire.be) rubrique "publications").

<sup>2</sup> *In Le Soir*, Le CO2 dans l'atmosphère au plus haut depuis 3 millions d'années, le 6 avril 2019.

<sup>3</sup> *In Le Monde*, La France n'est pas préparée au "choc climatique" qu'elle subira d'ici à 2050, le 16 mai 2019.

# ÉCOLOGIE RADICALE : LE MANIFESTE

Ouvrage : **Delphine Batho**. Écologie Intégrale : Le Manifeste. Éditions du Rocher : Monaco, 2019, 117 p.

Auteure : Delphine Batho est une femme politique française, ancienne ministre et cadre du Parti Socialiste, lequel elle a quitté depuis. Aux élections européennes de mai dernier, elle a lancé la liste "Urgence Écologie", menée par Dominique Bourg, philosophe, professeur à l'Université de Lausanne et ancien vice-président de la Fondation Nicolas Hulot. Ce dernier signe d'ailleurs la postface de l'ouvrage.

*"L'écologie intégrale consiste à ce que tout choix politique soit fondé, dans tous les domaines, sur et pour l'écologie. Elle place le respect de la Terre et notre interdépendance à la Nature au centre des décisions démocratiques. Elle propose une rupture radicale avec tous les programmes et toutes les pensées qui considèrent l'écologie comme un domaine parmi d'autres des choix collectifs propres aux sociétés humaines"<sup>1</sup>. Livre-examen d'un ouvrage qui nous presse d'opérer une révolution copernicienne faisant du politique un objet de l'écologisme plutôt que de maintenir, à l'inverse, le statu quo.*

Le manifeste est un genre littéraire dont l'action langagière consiste à proclamer programme d'action. Il est le plus souvent artistique ou politique. Or, dans le cas de *L'écologie intégrale : Le Manifeste*, il faut garder en tête qu'il s'agit d'un manifeste politique puisque l'autrice, Delphine Batho, présidente de Génération écologie, s'est présentée symboliquement aux européennes en avant-dernière place sur la liste Urgence écologique, tirée par le philosophe Dominique Bourg, qui signe la postface du livre.

Avant de débuter l'analyse de cet ouvrage, nous tenons à préciser qu'il ne s'agit en rien d'endosser ou encore moins de promouvoir le programme énoncé dans le *Manifeste*, ni le mouvement politique qui est associé. Il s'agit ici de se prêter à un exercice d'analyse critique de la position défendue dans l'ouvrage, sachant qu'il s'agit d'une position explicitement humaniste et laïque.

Le fil conducteur des arguments est qu'il faut complètement revoir notre logiciel de pensée politique. Il faut opérer une révolution copernicienne : l'écologie ne doit plus être une préoccupation ni même une dimension du politique mais, au contraire, le politique doit devenir une modalité, certes particulièrement importante, mais simplement une modalité d'un programme écologiste dont les impératifs normeraient tous les aspects de nos institutions politiques, voire de nos vies entières.

Le programme est formulé de manière clivante. L'humanité est confrontée à un dilemme simple : "Pour les citoyens,

*l'alternative est désormais entre l'écologie et la barbarie. Entre les deux, il n'y a plus rien*"<sup>2</sup>. La première voie est celle des *Terriens*, la seconde celle des *Destructeurs*. Chacun de nous doit choisir son camp. S'enfermer dans les paradigmes inadaptés qui ont causé la situation d'urgence à laquelle nous sommes, selon les auteurs, confrontés aujourd'hui ou choisir de travailler à préserver et à régénérer les conditions matérielles de notre survie et

quences des changements climatiques, *a fortiori* les plus vulnérables. Notre engagement pour faire vivre la laïcité n'est pas incompatible avec un projet politique écologiste. Seulement, nous ne croyons pas qu'il soit opportun de hiérarchiser les combats. Nous croyons plutôt qu'il faille les concevoir comme complémentaires et interdépendants, comme les piliers d'un pacte républicain offrant les conditions matérielles et sociopolitiques de l'émancipation des agents.

*"Pour les citoyens, l'alternative est désormais entre l'écologie et la barbarie. Entre les deux, il n'y a plus rien."* DELPHINE BATHO

de notre épanouissement en tant qu'humains. Il s'agit de refonder le pacte républicain autour de notre commune Humanité considérée sous l'angle éthologique, c'est-à-dire dans notre rapport à l'environnement, à la Nature.

D'emblée, soulignons que cette vision manichéenne ne correspond pas à l'appréhension de la complexité du monde qui caractérise le libre-examen que nous préconisons. Nous pourrions être d'accord avec l'autrice dans la mesure où celle-ci reconnaîtrait la primauté axiologique de la laïcité comme précondition d'une conquête démocratique des enjeux écologiques par celles et ceux qui subissent de plein fouet les consé-

Voyons maintenant les différentes étapes de la démonstration afin de relever les forces et les faiblesses de celle-ci, en soulignant les points d'achoppement ou de convergence entre notre philosophie laïque et celle revendiquée dans *Le Manifeste*. Nous discuterons dans l'ordre (a) de la présentation de l'ouvrage en introduction, (b) de la critique de l'offre politique actuelle, (c) de la proclamation des fondamentaux de l'écologie intégrale, et finalement (d) de ses implications économiques et sociales.

(a) D'abord, une introduction qui en appelle à notre humanité en présentant les rivalités identitaires comme appartenant au passé, préférant la menace commune de l'effondrement comme vecteur de mobilisation. L'idée intéressante ici est que nous partageons une vulnérabilité commune, ce qui devrait nous motiver à entreprendre des actions collectives ayant pour but de nous émanciper, ou du moins de nous protéger autant que possible, de la menace qui nous guette. La question politique émerge alors naturellement à savoir, comment allons-nous organiser (pouvoir législatif), mettre en

place (pouvoir exécutif) et faire appliquer (pouvoir judiciaire) ce programme écologiste. C'est là que l'auteur annonce ses couleurs et présente "l'écologie intégrale démocratique" comme "une pensée politique nouvelle, proposant le cadre théorique à même de dessiner des solutions et d'offrir aux luttes écologiques une perspective de conquête du pouvoir. Tel est l'objet de ce manifeste".<sup>3</sup> Cela dit, il est important de noter qu'il y a d'autres raisons, pas nécessairement moins fortes, d'être humaniste. La perspective d'effondrement ne nous semble pas constituer une piste fertile pour conjuguer humanisme et préoccupations écologiques.

(b) Les trois premiers chapitres critiquent l'offre politique actuelle et cherchent à démontrer l'obsolescence des "visions" offertes. Premièrement, il faut être capable de réflexivité et d'intégrer dans notre pensée les tenants et aboutissants de la notion d'anthropocène. Ensuite, il faut que l'impact des activités humaines sur le climat devienne l'enjeu majeur : les courbes actuelles de réchauffement sont catastrophiques. Au niveau matériel et scientifique, nous devons comprendre le degré élevé de notre interdépendance mutuelle, idem pour celle que nous entretenons collectivement avec les écosystèmes. Au niveau politique, cela exige un universalisme s'opposant aux logiques identitaires et totalitaires qui cherchent des coupables chez les Autres.

Or, c'est en quelque sorte ce que fait paradoxalement l'autrice lorsqu'elle divise l'humanité entre *Terriens*, adhérents à son manifeste, et les *Destruiteurs* qui sont soit moralement corrompus soit simplement

naïfs et confondus par les paradigmes politiques traditionnels. Selon Delphine Batho, libéralisme et socialisme sont les deux côtés d'une même pièce, celle de la croissance. Quiconque adhère à l'une ou l'autre version de ces philosophies politiques se retrouve, souvent inconsciemment, du côté des *Destruiteurs*. On a l'impression que c'est à eux que s'adresse

## L'Humanité, comme chacun ou chacune d'entre nous, porte en elle des contradictions et on ne peut se résoudre à une telle simplification de la réalité, ni à une radicalisation du débat politique qui vise à diaboliser ses adversaires.

l'autrice, qui cherche en quelque sorte à les réveiller de leur sommeil dogmatique pour les faire passer du côté de la vertu. Elle se pose même en rebelle en affirmant que "[À] l'échelle mondiale, comme dans tous les pays, les *Destruiteurs* sont au pouvoir"<sup>4</sup> et donc qu'il n'y a pas "d'objectif plus révolutionnaire que de renverser le pouvoir des *Destruiteurs*. Cela suppose que les *Terriens* organisent leurs forces. Ils doivent se rassembler pour construire

une nouvelle espérance"<sup>5</sup>. On ne peut ici qu'être interloqué par le manichéisme de cette manière d'aborder le débat politique sur les enjeux climatiques. L'Humanité, comme chacun ou chacune d'entre nous, porte en elle des contradictions et on ne peut se résoudre à une telle simplification de la réalité, ni à une radicalisation du débat politique qui vise à diaboliser ses adversaires.

C'est pourquoi nous nous devons de souligner que le propos devient plus nuancé lorsque l'autrice souligne le problème de coopération dans lequel les pays se retrouvent, car on comprend un peu mieux le contexte dans lequel ils doivent agir. Elle affirme que plusieurs politiciens doutent de la capacité des différentes juridictions à agir de sorte à limiter l'augmentation des températures à 2°C, ce qui les place dans un énorme dilemme du prisonnier où chacun ne veut pas courir le risque d'assumer des politiques radicales alors que les autres ne le feront pas, resteront dans le paradigme de la croissance, mais bénéficieront des éventuels bénéfices, ne serait-ce qu'indirectement.

Ce chapitre (3) est intéressant puisqu'il expose la supercherie des politiques tout acabit qui s'approprient la question de l'écologie dans une entreprise de *greenwashing*. Libéraux économiques et conservateurs politiques se targuent de fixer des objectifs à long terme et se jouent de ceux-ci en changeant les lois pour toujours reporter les échéances.

Là où le propos devient grinçant, c'est quand l'autrice critique la gauche : "L'écologisation des thèses politiques

*traditionnelles de la gauche n'est guère plus convaincante. Il en va ainsi de la social-écologie ou de l'éco-socialisme qui, en dépit des concessions dont ils témoignent à la pensée écologique, s'apparente à de la publicité mensongère*<sup>6</sup>.

Malgré un potentiel humaniste immense qui émane de cette critique de la partisannerie et nous met en garde contre les pièges de l'idéologie, on a le sentiment que ce plaidoyer n'est pas du tout neutre. D'abord, lorsqu'elle affirme que cette "realpolitik n'est pas l'apanage de l'actuel gouvernement. Elle a été celle de tous ses prédécesseurs"<sup>7</sup>, elle ne mentionne pas qu'elle a elle-même été ministre dans un gouvernement socialiste. Même pas l'esquisse d'un *mea culpa*. Au contraire, on a le sentiment qu'elle cherche à se distancier de son passé pour faire la part belle à la liste politique qu'elle a présentée aux européennes. Pire encore, elle alimente le cynisme envers la chose politique en avançant qu'aucune force politique actuelle "ne peut être considérée comme le parti des Terriens"<sup>8</sup>. Autrement dit, tous les politiques sont, dans son langage, des *Destructeurs*. Elle va encore plus loin en critiquant ce qu'elle appelle l'écologie politique partisane, qui se serait disqualifiée elle aussi en raison des guerres intestines qui seraient le symptôme d'un manque de vertu ou d'engagement réel de ses protagonistes. Nous avons donc l'impression que le message véhiculé est que tous les politiques, même les écologistes, sont incapables d'assumer les responsabilités qui leur incombent au regard de l'urgence écologique. Or, cette posture moraliste de l'illuminé-sauveur est justement ce qui

plombe la gauche un peu partout et qui permet à la droite de maintenir le *status quo*.

(c) Puis, on arrive au plat de résistance. Les trois chapitres qui suivent (4-6) présentent le cœur de la proclamation du programme de l'écologie intégrale. Véritable manifeste comme l'était *Le Manifeste du Parti Communiste* à son époque, l'écologie intégrale est un projet politique. Dans les mots de l'autrice : "Elle refuse la séparation des enjeux écologiques des autres dimensions de l'action publique, mais elle procède également à une inversion fondamentale des règles du jeu : désormais, c'est l'écologie d'abord, le commun prime sur la liberté économique qui ne peut s'exercer que dans son respect"<sup>9</sup>. C'est là que se joue la révolution copernicienne de notre pensée politique et c'est en ce sens que l'écologie est intégrale : elle intègre toutes les dimensions et catégories du logiciel de pensée politique classique pour les soumettre à notre rapport à la Nature.

Un des points forts de l'ouvrage est de prendre au sérieux le rôle de l'état dans la mise en place de l'écologisme en présentant une vision de l'État-résilience (chap. 5). "Nous appelons à une nouvelle étape historique de la construction républicaine, que nous nommons, après celle de l'État-Providence, l'État-résilience"<sup>10</sup>. Il s'agit d'opposer un discours de gauche au libéralisme du laisser-faire économique. L'argument pour une intervention musclée de l'État est que le rôle principal de ce dernier est de réduire la vulnérabilité de ses citoyens et qu'à notre époque rien ne nous menace plus fortement que

les changements climatiques. L'autrice y voit l'occasion de renouveler la légitimité du pacte républicain en refondant le lien social sur des enjeux communs plutôt que de laisser l'anarchie des intérêts privés semer et se nourrir du chaos environnemental. L'écologie intégrale s'approprie ici la légitimité régaliennes de gouverner : "L'écologie intégrale est une politique de sécurité nationale. Nous affirmons en effet que tout ce qui a trait à l'écologie relève du nouveau rôle régalien de l'État, car il en va de la sûreté et de la sécurité de la population"<sup>11</sup>. L'autrice joue ici la théorie républicaine classique, partie intégrante de la culture politique française, de la démocratisation des moyens de la sécurité et de la réduction de la vulnérabilité que tous les citoyens ont comme projet commun. La démocratisation de la protection de tous par la *res publica* est la clef de voûte de cette proposition de refondation du pacte républicain. C'est ainsi qu'elle considère qu'une république écologique serait à l'épreuve de l'emprise des intérêts privés.

(d) La dernière étape de la démonstration consiste à s'intéresser aux impératifs et aux implications de l'application d'un programme d'écologie intégrale. Spécifiquement, Delphine Batho s'arrête sur un modèle économique (chap. 7, *L'économie circulaire et biosourcée*) et sur un féminisme politique (chap. 8, *L'éco-féminisme politique*). En ce qui concerne la dimension économique, il est difficile d'être contre l'économie circulaire, locale et biosourcée, même si nous restons sur notre faim quant aux façons concrètes de s'approprier ces concepts. Pour la critique de la récupération marxiste des enjeux

climatiques, c'est virulent (le marxisme a combattu le féminisme comme l'écolosisme, les accusant tous deux de détourner l'attention du combat principal, celui de la lutte des classes), mais pas du tout étayé. Nous renvoyons ici le lecteur à l'article *L'écologie à l'épreuve des idéologies* de ce même numéro pour un développement laïque de la critique du marxisme comme grille de lecture du combat écologique. Sur la question féministe, nous avons droit à une présentation de l'éco-féminisme comme la philosophie qui reconnaît le lien intrinsèque existant entre émancipation des femmes et respect de la nature. Pour une discussion de l'éco-féminisme, nous renvoyons alors le lecteur à l'article de ce numéro, intitulé *Éco-féminisme et laïcité*.

La démonstration se conclut par un chapitre (9) dont le titre résume à lui-seul le

propos, *Un nouvel âge pour l'humanité*. Il s'agit d'envelopper le manifeste dans l'idée selon laquelle l'ordre des *Destructeurs* appartient au passé et que la révolution des *Terriens* représente le seul avenir possible.

C'est aussi ici que l'autrice affirme le caractère laïque de sa démarche. Cela dit, nous regrettons que cet aspect ne soit pas bien étayé et soit même formulé de manière un peu cryptique : "[L'écologie intégrale] est totalement laïque, car la laïcité est la condition de toute spiritualité ou écologie intérieure libre"<sup>12</sup>. Le discours sur la religion de la consommation et la vie spirituelle qui se trouve ailleurs n'amène pas d'eau au moulin de la laïcité.

La postface n'apporte rien d'original en soi. Elle tente une reformulation des grands axes du manifeste et se veut da-

vantage une vitrine pour son auteur, Dominique Bourg, en vue des élections européennes.

En somme, c'est un ouvrage qui est partisan malgré sa prétention à ne pas l'être. On peut douter de sa capacité à convaincre des sceptiques de devenir plus verts queverts et, surtout, nous exprimons notre désaccord avec l'idée de soumettre l'humanisme laïque à l'écolosisme. Au contraire, créons des solidarités entre les forces progressistes.

<sup>1</sup> P. 45.

<sup>2</sup> P. 12.

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> P. 35.

<sup>5</sup> P. 36.

<sup>6</sup> P. 41.

<sup>7</sup> P. 39.

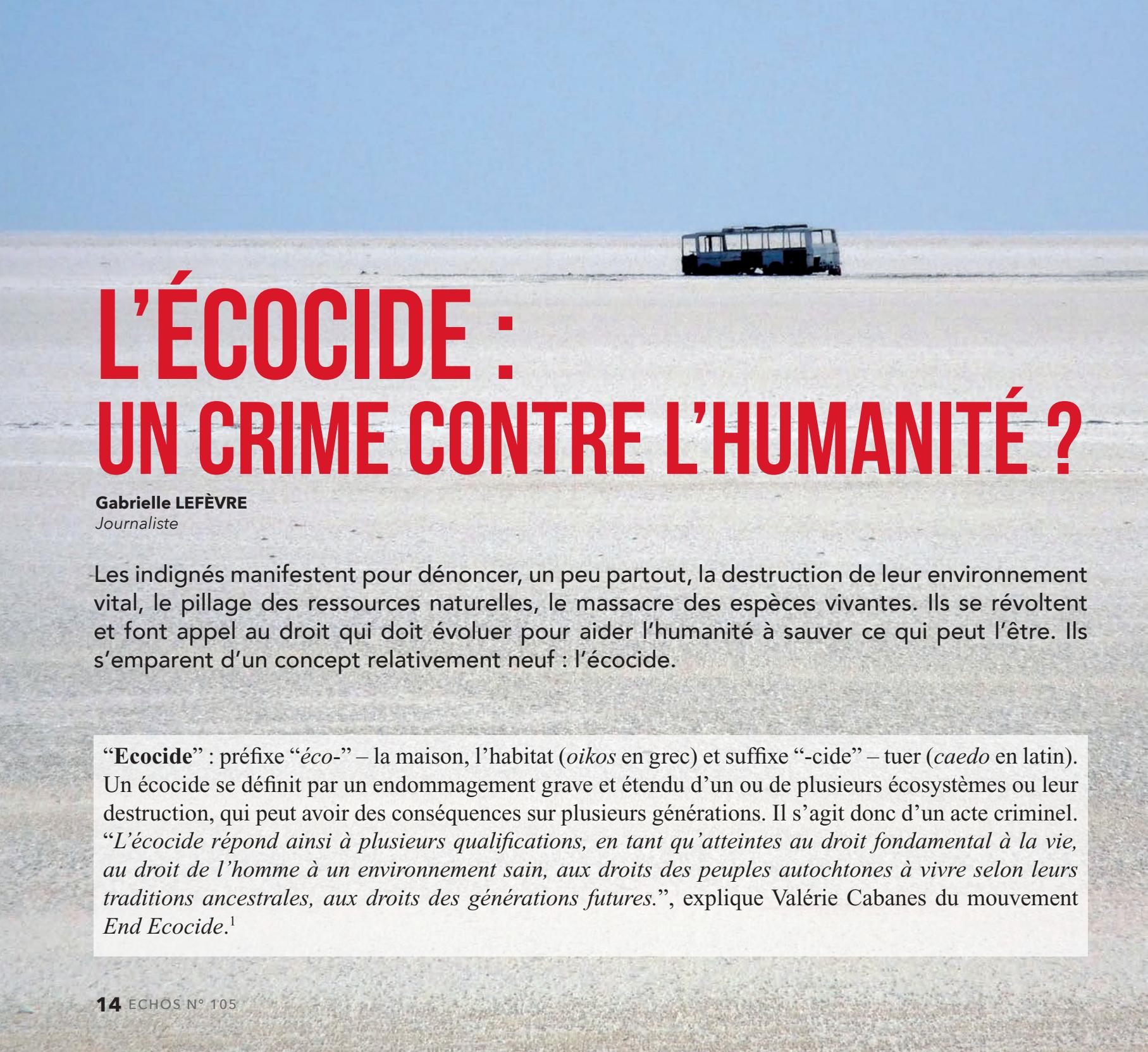
<sup>8</sup> P. 43.

<sup>9</sup> P. 50.

<sup>10</sup> P. 58.

<sup>11</sup> P. 54.

<sup>12</sup> P. 90.



# L'ÉCOCIDE : UN CRIME CONTRE L'HUMANITÉ ?

**Gabrielle LEFÈVRE**

Journaliste

Les indignés manifestent pour dénoncer, un peu partout, la destruction de leur environnement vital, le pillage des ressources naturelles, le massacre des espèces vivantes. Ils se révoltent et font appel au droit qui doit évoluer pour aider l'humanité à sauver ce qui peut l'être. Ils s'emparent d'un concept relativement neuf : l'écocide.

“Ecocide” : préfixe “éco-” – la maison, l’habitat (*oikos* en grec) et suffixe “-cide” – tuer (*caedo* en latin). Un écocide se définit par un endommagement grave et étendu d’un ou de plusieurs écosystèmes ou leur destruction, qui peut avoir des conséquences sur plusieurs générations. Il s’agit donc d’un acte criminel. “L’écocide répond ainsi à plusieurs qualifications, en tant qu’atteintes au droit fondamental à la vie, au droit de l’homme à un environnement sain, aux droits des peuples autochtones à vivre selon leurs traditions ancestrales, aux droits des générations futures.”, explique Valérie Cabanes du mouvement *End Ecocide*.<sup>1</sup>

Le concept de crime d'écocide est débattu depuis 1947 au sein de la Commission du droit international de l'ONU pour préparer le Code des crimes contre la paix et la sécurité de l'humanité. Il a été évoqué en 1972 déjà par le Suédois Olof Palme, grande figure des mouvements anticolonialistes, pacifistes, tiers-mondistes. Il dénonçait les ravages de l'agent orange, ce défoliant très toxique pour les humains car il contient de la dioxine. Il avait été largué en masse par les forces américaines sur de vastes étendues boisées et des villages vietnamiens. Vingt pourcents de la superficie de la jungle sud-vietnamienne fut touchée (36% de ses forêts de palétuviers), soit +/- 26000km<sup>2</sup>. Un "crime contre la paix", clamait Olof Palme lors d'une conférence des Nations Unies sur l'environnement humain à Stockholm. Malgré le bilan extrêmement lourd de l'usage de ce défoliant fabriqué notamment par Monsanto, le crime d'écocide n'a été retenu dans le statut de la Cour pénale internationale (CPI) que pour des faits commis en temps de guerre et pas en période de paix.<sup>2</sup>

## DES BIENS COMMUNS PRIVATISÉS, VOLÉS, POLLUÉS

L'écocide peut aussi être analysé sous l'angle de la protection des biens communs à l'humanité. La notion de "communs" progresse lentement dans le droit de nos pays. Citons un jugement en Inde qui introduit bien cette réflexion juridique : à la suite des manifestations de femmes du Kerala protestant contre l'assèchement des nappes phréatiques, en décembre 2003, le juge Balakrishnana

Nair a ordonné à Coca-Cola de cesser ses pompages pirates dans la nappe de Plachimada. Dans ses attendus, le magistrat précise : *"La doctrine de la confiance publique repose avant tout sur le principe voulant que certaines ressources telles que l'air, l'eau de mer, les forêts ont pour la population dans son ensemble une si grande importance qu'il serait totalement injustifié d'en faire l'objet de la propriété privée. Lesdites ressources sont un don de la nature et devraient être gratuitement mises à la disposition de chacun, quelle que soit sa position sociale".*

Le magistrat développe ensuite une véritable doctrine du bien commun : *"Puisque cette doctrine impose au gouvernement de protéger ces ressources de telle sorte que tout le monde puisse en profiter, il ne peut autoriser qu'elles soient utilisées par des propriétaires privés ou à des fins commerciales (...). Tous les citoyens sans exception sont les bénéficiaires des côtes, des cours d'eau, de l'air, des forêts, des terres fragiles d'un point de vue écologique. En tant qu'administrateur, l'Etat a de par la loi le devoir de protéger les ressources naturelles qui ne peuvent être transférées à la propriété privée".*

Selon lui, l'eau est un bien public que l'Etat et ses diverses administrations ont le devoir de protéger contre une exploitation excessive. De plus, *"leur inaction est une violation du droit à la vie, garanti par l'article 21 de la Constitution indienne. La Cour suprême a toujours affirmé que le droit de jouir d'une eau et d'un air non pollués faisait partie intégrante du droit à la vie, défini dans cet article [...]. Même en l'absence d'une loi régissant l'utilisation*

*des nappes phréatiques, le panchayat et l'Etat sont tenus de s'opposer à la surexploitation de ces réserves souterraines. Et le droit de propriété de Coca-Cola ne s'étend pas aux nappes situées sous les terres lui appartenant. Nul n'a le droit de s'en arroger une grande partie, et le gouvernement n'a aucun pouvoir d'autoriser un tiers privé à extraire cette eau dans de telles quantités. D'où les deux ordres émis par le tribunal : Coca-Cola cessera de pomper l'eau pour son usage dans un délai d'un mois jour pour jour ; le panchayat et l'Etat s'assureront que, passé ce délai, la décision sera appliquée"*, écrit Vandana Shiva, une des fondatrices du mouvement altermondialiste et de défense des droits des paysans, dans un article du Monde Diplomatique<sup>3</sup>.

L'écocide est donc une atteinte très grave à la nature comprise comme bien commun de l'humanité. Souvent, les législations des pays n'ont pas prévu des crimes de cette ampleur et les justices nationales ne sont pas outillées pour les poursuivre. C'est ainsi qu'est née l'idée d'une incrimination spécifique en droit international et la création d'instances, type Cour pénale internationale sur l'Environnement, permettant de poursuivre les criminels, souvent de puissantes sociétés multinationales.

## LA COUR PÉNALE INTERNATIONALE S'OCCUPE DE CRIMES DE GUERRE

En 2010, une juriste britannique, Polly Higgins, a proposé à la Commission

du droit international des Nations Unies que le crime d'écocide devienne un crime de droit international, au côté des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre. Une avancée en ce sens a été constatée en 2016. En théorie, la CPI peut connaître, dans certaines conditions, des crimes commis contre l'environnement naturel, mais seulement au titre de "crime de guerre" (art. 8, § 2, b, iv du Statut de Rome, 1998). Selon Éric David, président du Centre de droit international de l'ULB, "le seul moyen d'intégrer les crimes environnementaux parmi ceux figurant au Statut (en dehors de l'hypothèse des crimes de guerre), serait de les assimiler à des crimes contre l'humanité en tant que persécutions ou autres actes inhumains de caractère analogue causant intentionnellement de grandes souffrances ou des atteintes graves à l'intégrité physique ou à la santé physique ou mentale (art. 7, § 1, h, et k), mais il faudrait alors démontrer qu'ils sont commis dans le cadre d'une attaque généralisée ou systématique lancée contre toute population civile (art. 7, § 1)".<sup>4</sup>

De plus, la CPI ne peut poursuivre que des personnes physiques et non des personnes morales, comme les entreprises. C'est ainsi qu'elle n'a pas pu examiner l'affaire Chevron/Texaco, cette firme accusée de crime contre l'humanité en Equateur, où des millions de tonnes de déchets toxiques ont été déversés en pleine jungle, dévastant irrémédiablement l'environnement de populations amazoniennes.

Dans un document de politique générale, en septembre 2016,<sup>5</sup> la procureure de la CPI a fait preuve d'ouverture. La CPI peut

"coopérer avec l'État Partie qui mène une enquête ou un procès concernant un comportement qui constitue un crime relevant de la compétence de la Cour ou un crime grave au regard du droit interne de cet État, et prêter assistance à cet État". Alors, "Les destructions de l'environnement et les confiscations de terres seront désormais traitées comme des crimes contre l'humanité". "Le bureau s'intéressera particulièrement aux crimes impliquant ou entraînant des ravages écologiques, l'exploitation illicite de ressources naturelles ou l'expropriation illicite de terrains", dit-elle.

## UN TRIBUNAL CITOYEN JUGE MONSANTO

En 2012, était lancée une initiative citoyenne européenne (ICE) visant à faire reconnaître le crime d'écocide par une directive européenne. L'ICE fut un échec, mais le mouvement rédigea une "Charte de Bruxelles", un appel écrit par neuf organisations, adressé au Parlement européen à la fin janvier 2014. Il demandait l'établissement d'une Cour pénale européenne et internationale pour l'environnement et la santé.

Parce que rien ne bougeait et au moment où la dénonciation des conséquences extrêmement graves de l'usage de certains herbicides et pesticides, notamment le glyphosate produit par Monsanto, suscitait l'indignation générale, des citoyens ont réagi. En avril 2017, à La Haye, un tribunal citoyen présidé par l'ancienne présidente de la Cour européenne des droits de l'homme, la Belge Françoise Tulkens,

a "condamné" Monsanto pour atteintes graves à l'environnement et à la santé, non seulement des abeilles, mais aussi des humains. Les membres de ce tribunal se sont inquiétés du "fossé grandissant entre le droit international des droits de l'Homme et la responsabilité des sociétés", ils exhortent les Nations Unies à agir, "faute de quoi le recours aux tribunaux arbitraux résoudra des questions fondamentales en dehors du système onusien". Ils estiment aussi que la CPI devrait être apte à juger des entreprises pour écocide<sup>6</sup>.

## DES MESURES CONTRAIGNANTES CONTRE LES MULTINATIONALES

Au centre de cette controverse, il y a la question fondamentale de la primauté des droits de l'Homme et de l'environnement sur le droit international de l'investissement et du commerce. Or, la plupart des traités commerciaux internationaux privilégient outrancièrement le monde des affaires et pénalisent les Etats qui, s'opposant à des pratiques commerciales dévastatrices pour la santé publique et la protection de l'environnement, sont très lourdement condamnés par un mécanisme d'arbitrage privé. Cette menace est en partie à l'origine des vastes mouvements de contestation des traités transatlantiques TTIP et CETA. Contestation menée avec force par la Région wallonne qui a obtenu que la Commission européenne propose un autre mécanisme judiciaire, tout autant contestable

cependant car il s'agirait d'une Cour multilatérale d'investissement, permanente, une sorte de tribunal international<sup>7</sup> fonctionnant uniquement en anglais et selon un droit international des affaires, qui n'a pas pour objet de défendre les intérêts des populations. Or, les citoyens exigent des Etats qu'ils les protègent ainsi que l'environnement naturel. Ils veulent défendre leurs droits et donc porter plainte si ceux-ci sont bafoués. Cependant, le 30 avril 2019, la Cour de Justice de l'Union européenne a validé le mécanisme de protection des investissements le considérant comme compatible avec les traités européens. "Ils restent incompatibles avec les principes de justice climatique et sociale", protestent le CNCD et de nombreuses associations anti-TTIP.

Une justice à laquelle travaille le Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies à Genève qui tente d'élaborer des mesures contraignantes pour les multinationales prédatrices. Un projet de résolution avait été déposé, en 2014, par l'Equateur et l'Afrique du Sud, au Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies afin d'élaborer de nouvelles normes internationales contraignantes pour les entreprises.

Les négociations à ce sujet ont commencé à Genève en juillet 2015. En octobre 2018, on en était à la quatrième session de discussions d'un traité juridiquement contraignant pour les multinationales. Un processus vigoureusement contré par l'Union européenne qui préfère les systèmes d'autorégulation par les multinationales elles-mêmes. Alors que les preuves se multiplient de désastres sociaux et écologiques partout sur la planète, en toute impunité pour les criminels et sans réparations et indemnisations pour les victimes.<sup>8</sup>

Parallèlement, des citoyens de divers pays attaquent en justice leurs gouvernements parce qu'ils ne respectent pas les objectifs climatiques, ce qui les met en danger ainsi que leur environnement. En Belgique, des citoyens ont suivi l'exemple néerlandais où un tribunal a ordonné à l'Etat de protéger ses citoyens contre les conséquences du changement climatique en réduisant les gaz à effet de serre de 25% en 2020 par rapport à 1990. En Belgique, l'Affaire Climat (Klimaatzaak) demande une réduction de 40% de ces gaz. L'affaire a été lancée en décembre 2014, nous en sommes aujourd'hui au

stade des conclusions, les plaidoiries et le prononcé sont attendus pour l'automne 2020.<sup>9</sup>

Parviendra-t-on à empêcher l'écocide majeur qu'est la catastrophe climatique ? La réponse se situe dans l'action politique, stimulée par les mobilisations citoyennes et l'appui de la justice.

<sup>1</sup> <https://cop21.endecocide.org/en/>

<sup>2</sup> "Juger les multinationales", Éric David et Gabrielle Lefèvre, éd. GRIP/Mardaga. 2015.

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> *Ibid.*

<sup>5</sup> [https://www.icc-cpi.int/itemsDocuments/20160915 OTP-Policy\\_Case-Selection\\_Fra.pdf](https://www.icc-cpi.int/itemsDocuments/20160915 OTP-Policy_Case-Selection_Fra.pdf) (paragraphe 41)

<sup>6</sup> <http://www.monsanto-tribunal.org/>

<sup>7</sup> "Traité sur les entreprises et les droits humains : les négociations avancent mais l'Europe reste à l'écart", article paru sur le site du CNCD le 22 octobre 2018.

<sup>8</sup> <https://www.cncd.be/Traite-sur-les-entreprises-et-les>  
<sup>9</sup> <https://affaire-climat.be/fr/the-case>

**Exemples d'écocides :** La fracturation hydraulique ; Rosa Montana en Roumanie ; la surpêche ; Tchernobyl ; le barrage d'aluminium d'Ajka en Hongrie ; l'assèchement de la rivière du Parc National de Mavrovo en Macédoine ; la déforestation de la forêt des Carpates en Europe ; l'extinction des abeilles ; la pollution du delta du Niger, etc.

[https://cop21.endecocide.org/en/examples-of-ecocide-2/#art\\_001](https://cop21.endecocide.org/en/examples-of-ecocide-2/#art_001)

LE VENT SE LEVE,  
IL FAUT TENTER  
DE VIVRE

# QUELS DROITS POUR LES PERSONNES MIGRANTES DE L'ENVIRONNEMENT ?



**Cécile VANDERSTAPPEN**

Chargée de recherche et de plaidoyer Migrations et Développement CNCD-11.11.11

Depuis toujours, les femmes et les hommes migrent suite aux effets néfastes des facteurs de l'environnement sur leurs conditions de vie afin de se protéger et d'accéder à un avenir meilleur. Cependant, toute préhistorique soit elle, la migration occupe une place majeure dans les débats politiques contemporains, tout comme le réchauffement climatique. Ce dernier est présenté comme un élément accélérateur de la dégradation de l'environnement et, de ce fait, des mouvements migratoires. Face à cette situation, l'Europe et ses Etats membres préfèrent afficher un discours sécuritaire, fondé sur un sentiment de menace que nourrirait la venue sur leur sol de ces "nouveaux" migrants de l'environnement. Au-delà des enjeux européens, la scène mondiale est animée non seulement par les négociations internationales sur les changements climatiques mais également celles sur les migrations. En atteste la dernière COP 24 2018 à Katowice en Pologne<sup>1</sup> et au même moment, le 18 décembre 2018, l'adoption par 152 états, dont la Belgique, du *Pacte – migratoire – de Marrakech* des Nations Unies<sup>2</sup>. Etat des lieux de la question.

## LES MULTIPLES VISAGES DES PERSONNES MIGRANTES

Avant toute chose, il est important de préciser de "quoi" et de "qui" nous parlons. Tout au long de ce texte, le terme "personne migrante de l'environnement" sera utilisé. Ce terme a l'avantage de prendre en compte les migrants dits *climatiques* qui sont une catégorie de la rubrique plus générale des personnes migrantes de l'environnement. Car, en effet, les migrations causées, entre autres, par les dégradations de l'environnement ne sont pas dues systématiquement et uniquement aux effets des changements climatiques. Le terme générique de *personnes migrantes de l'environnement* permet également de parler, sur le même pied d'égalité, des hommes et des femmes migrantes<sup>3</sup>.

Il n'existe pas de définition de la *migration environnementale* unique, officielle, admise par l'ensemble des acteurs internationaux. On peut cependant résumer la migration environnementale comme étant "une migration causée, directement ou non, totalement ou en grande partie par des phénomènes environnementaux, qu'ils soient multiples ou uniques, catastrophiques ou graduels, naturels ou anthropiques"<sup>4</sup>. Les trajectoires migratoires sont avant tout individuelles et leurs origines sont mixtes. Nombre de causes et motivations peuvent être identifiées et s'entre-mêlées dans le projet de migrer (économique, environnementale, politique, familiale, etc.).

## DÉGRADATIONS DE L'ENVIRONNEMENT, CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET MIGRATIONS

Aujourd'hui, sur base des nombreux rapports du GIEC (Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat)<sup>5</sup>, plus personne ne peut nier l'existence des changements climatiques, dont le principal moteur est l'activité humaine. Les effets des changements climatiques renforcent les processus de dégradation de l'environnement en fréquence et en intensité. Ces dommages ont ensuite des conséquences néfastes sur les moyens de subsistance, la santé publique et l'accès aux ressources naturelles qui auront, à leur tour, une incidence sur les mouvements migratoires internationaux. Même si nous ne possédons pas de données précises concernant le nombre de personnes déplacées suite aux dégradations de l'environnement ou, plus particulièrement, celles imputables aux changements climatiques, les estimations au plus bas chiffre sont de 50 à 250 millions d'ici 2050<sup>6</sup>. Ces chiffres évolueront selon la mise en œuvre - ou non - de politiques publiques d'atténuation et d'adaptation par la communauté internationale dans les prochaines décennies et du nombre de personnes incluses dans les statistiques des migrations environnementales.

## CARTE DES MIGRATIONS ENVIRONNEMENTALES

Les pays en développement sont globalement plus vulnérables aux dégradations de l'environnement que les pays industrialisés, pour deux raisons : d'abord parce que la zone intertropicale, où ils sont pour la plupart situés, est la plus menacée par les impacts du réchauffement climatique ; ensuite parce qu'ils sont confrontés à de nombreuses difficultés socio-économiques. Déjà fragilisés, ils sont sous outillés pour prévenir et faire face aux dégâts dus aux catastrophes naturelles<sup>7</sup>.

Selon F. Gemenne, directeur de l'Observatoire Hugo et chargé d'études Climat et migrations à l'IDDR (Institut du développement durable et des relations internationales, Paris), "on distingue généralement trois types d'impacts du changement climatique susceptibles de provoquer des flux migratoires significatifs : l'intensité accrue des catastrophes naturelles, la hausse du niveau des mers et la raréfaction des ressources d'eau potable - aussi appelée stress hydrique. Ces trois types de changement ne produiront pas des migrations similaires et n'appellent pas des stratégies d'adaptation identiques."<sup>8</sup>

La région de l'Asie et du Pacifique est la plus touchée par les impacts de la dégradation de l'environnement, dont les causes sont souvent liées aux changements climatiques. Trois-quarts des catastrophes naturelles s'y concentrent et sont très meurtrières car elles ont lieu dans

des zones très peuplées. Selon la Banque asiatique de développement (BAD), la région compte six des pays du monde les plus vulnérables aux changements climatiques, avec le Bangladesh et l'Inde aux deux premières places.<sup>9</sup>

La situation d'urgence des Etats insulaires du Pacifique (exemples de Tuvalu et Kiribati) est la plus connue du grand public car elle est la plus parlante médiatiquement et exige une solution d'urgence : ces pays sont tout simplement appelés à disparaître sous les eaux.

Au Moyen-Orient, ce sont les régions deltaïques, comme l'Egypte, où une majorité de la population se concentre, qui seront principalement touchées. Les nombreuses inondations entraîneront des déplacements forcés de populations et rendront les terres arables non exploitable. Selon la Banque mondiale, les centres urbains du monde arabe pourraient subir une hausse des températures nocturnes de 6 degrés, les rendant invivables. Il n'est cependant pas toujours évident de trouver un lien systématique de causalité entre les mouvements migratoires dans la région MENA (Moyen-Orient et Afrique du Nord) et les changements climatiques. Il semble que les facteurs socio-économiques soient aussi déterminants. La communauté internationale dispose à l'heure actuelle de trop peu d'études qualitatives à ce sujet.

En Afrique subsaharienne, dans un monde à +4 degrés, des territoires deviendront inhabitables d'ici la fin du siècle car trop chauds. La sécheresse touchera davantage les régions sahéliennes.

L'Ethiopie, le Soudan et le Mozambique sont considérés comme les pays africains "à risque extrême". La raréfaction de l'eau entraîne une dégradation de la qualité des sols, entraînant à son tour une augmentation de l'insécurité alimentaire. Les pays africains en bordure de mer seront également de plus en plus exposés aux conséquences de la montée du niveau de la mer, comme l'érosion des côtes et la salinisation des sols. Des inondations dues aux fortes pluies seront plus fréquentes et intenses et affecteront directement les populations.

En Amérique du Sud, la fonte des glaciers de la Cordillère des Andes et la déforestation intensive de l'Amazonie brésilienne entraînent une modification radicale de l'environnement, pouvant causer des déplacements de populations. Aux États-Unis, les ouragans (exemples de Katrina 2005 et Sandy 2012) sont de plus en plus fréquents et les glaciers de l'Alaska, en fondant, inondent des terres habitées et font disparaître des villages entiers par la montée des eaux.

En Europe, le cas des Pays-Bas est le plus connu car 60% de sa population vit en-dessous du niveau de la mer. La Belgique et le Danemark ne sont pas en reste et doivent protéger leur littoral de la montée des eaux avec des digues de protection. La France et l'Italie subissent des hausses de températures et d'humidité qui augmentent les risques sanitaires et la raréfaction de l'eau.

Les impacts des changements climatiques touchent les trois dimensions du développement durable que sont l'environnement, l'économie et le social. Ils sont un facteur

supplémentaire d'appauvrissement des populations qui vient s'ajouter aux inégalités économiques internes et internationales entre pays du "Sud" et du "Nord". Malgré leur étendue mondiale, les impacts néfastes des changements climatiques touchent prioritairement les pays en développement déjà fragilisés. Cette injustice climatique est symbolisée par le fait que la plupart des pays émetteurs de dioxyde de carbone et de gaz à effet de serre (GES), sont responsables de la majorité des facteurs de dégradation de l'environnement et des changements climatiques, sont basés géographiquement au Nord, alors que la majorité des victimes de ces dégradations est au Sud. Le tableau est certes plus complexe depuis la montée de la production des émissions de GES par les pays dits émergents (Brésil, Inde, Chine, Afrique du Sud).

Il est important de rappeler que la majorité des migrations se fait en interne voire entre pays proches (migrations régionales) et que, par conséquent, la plupart des personnes migrantes de l'environnement sont avant tout des déplacés internes dans les pays du Sud (selon le PNUD, les déplacés internes représentent 740 millions de personnes soit quatre fois plus que les migrants internationaux<sup>10</sup>). Ce sont donc les pays du Sud qui gèrent, en première ligne, l'accueil et la prise en charge des personnes migrantes de l'environnement.

## LA MIGRATION COMME FORME DE RÉSILIENCE

Pour faire face à ces situations difficiles,

parallèlement à la lutte contre les changements climatiques (volet atténuation), les populations sont obligées de trouver des solutions (volet adaptation).

L'adaptation peut prendre plusieurs formes. Ces formes sont complémentaires. La première est financière. Lors des dernières COP Climat, l'idée d'un fonds vert pour venir en aide aux pays du Sud principalement touchés par les effets des changements climatiques a fait son chemin. Aujourd'hui, ce fonds représente des cacahuètes par rapport aux besoins et demandes des pays du Sud<sup>11</sup>. D'autres types de financement liés à un mécanisme d'assistance face aux changements climatiques sont en cours de réflexion. La reconnaissance des *pertes et préjudices* climatiques constitue aux yeux des pays du Sud un troisième pilier de lutte tout aussi important que ceux de l'atténuation et de l'adaptation. Certains évoquent aussi l'orientation des transferts d'argent des diasporas dans des projets d'adaptation aux changements climatiques.

L'autre forme d'adaptation pourrait être celle de la mobilité. Depuis toujours, la migration est une forme d'adaptation<sup>12</sup> aux difficultés socio-économiques, aux dégradations de l'environnement ou aux conflits. La migration apparaît comme une stratégie de survie et de subsistance permettant de protéger sa vie et diversifier ses sources de revenus. Elle peut être individuelle ou collective (famille), temporaire ou permanente, selon les volontés de l'individu et, inévitablement, des lois qui régissent le titre de séjour et le permis de travail des étrangers dans le pays d'accueil ou de transit. "Au Bangla-

desh, lorsque des terres sont inondées ou deviennent salinées, l'agriculteur peut s'employer en ville comme tireur de pousse-pousse ou vendeur de jouets en plastique pour gagner de l'argent pendant un certain temps, et revenir ensuite chez lui avec l'espoir de faire une meilleure saison"<sup>13</sup>. A condition qu'il ait, ou qu'on lui donne, les moyens de cette mobilité. Ce qui n'est pas toujours le cas.

## CADRES JURIDIQUES DES DÉPLACEMENTS INTERNES ET EXTERNES

Si la migration peut être envisagée comme une stratégie de résilience, il n'existe que de très rares cadres juridiques à cet égard. À ce jour, en matière de migrations environnementales, seuls des cadres juridiques relatifs aux déplacés internes existent (principes directeurs de l'ONU<sup>14</sup>). Rien, ou très peu (Convention de Kampala de l'Union africaine), existe concernant les personnes migrantes au-delà de leurs frontières nationales.

Le débat sur la création d'un statut de réfugié *climatique*, voire environnemental, est relativement récent et polémique. La plupart des acteurs sont réticents, pour des raisons diverses. Certains États, car cela les obligeraient, au vu du respect du droit international, à accueillir ces nouvelles catégories de migrants. D'autres acteurs, comme le HCR, pensent qu'ouvrir le débat sur une révision de la Convention de Genève, pour y ajouter un protocole additionnel permettant de créer un

statut pour les réfugiés climatiques, serait dangereux dans le contexte international de repli sur soi car on risquerait d'obtenir un abaissement des standards actuels de protection internationale. Rappelons que la définition de cette catégorie de personnes migrantes est chimérique, au vu notamment du caractère multifactoriel des causes de migrations. De plus, ces déplacements sont en majorité internes et donc juridiquement non concernés par la Convention de Genève de 1951<sup>15</sup>. Enfin, cette approche ne permet pas de s'attaquer à la racine du problème et de se pencher sur ceci de façon globale. Or, l'approche pluridisciplinaire mêlant politique environnementale, migratoire, sociale et économique est la seule dynamique permettant de mettre en place une vision cohérente et ayant un réel impact positif durable, assurant à tous des conditions de vie décentes.

## QUELS DROITS POUR LES PERSONNES MIGRANTES DE L'ENVIRONNEMENT ?

Dans l'attente de plus de cohérence dans les politiques belges et européennes, quand l'adaptation n'est pas ou plus possible, la communauté internationale a le devoir de porter assistance aux personnes nécessitant une protection.

Cela doit passer par l'élargissement du champ d'application de l'accès à la protection *subsidiare*<sup>16</sup> et de d'accès aux visas *humanitaires*<sup>17</sup> pour les personnes déplacées en raison de facteurs environ-

nementaux. Cela nécessite préalablement un consensus large sur les éléments de définition de la migration environnementale. Cela permet aux victimes d'être protégées le temps que les mécanismes de reconstruction dans la région sinistrée se mettent en œuvre et que la réinstallation soit envisageable. Dans certaines situations, le risque de s'installer de façon définitive est présent et doit être pris en compte lors de l'élaboration des politiques d'accueil des pays "récepteurs" et

de réinstallation dans le pays d'origine. La solution réside dans la mise en œuvre de politiques locales, régionales et internationales facilitant la migration plutôt que sa restriction. La migration doit être envisagée dorénavant comme une forme d'assurance contre les risques de l'environnement. Cela implique une meilleure intégration des politiques environnementales (dont celles d'urbanisation des pôles d'attraction) et migratoires qui, jusqu'à présent, évoluent dans des sphères

distinctes. Ces pistes de recommandations vont, bien heureusement, dans le sens de celles prises lors des négociations de la COP 24 et du Pacte de Marrakech. L'urgence pour les personnes migrantes de l'environnement est de passer, maintenant, aux actes et de ne pas se limiter aux intentions.

<sup>1</sup> "qui appelle les états à synthétiser les données - récoltées par un groupe d'experts sur les déplacements climatiques mandaté lors de la COP 21 en 2015 - et à formuler des lois et politiques nationales, régionales et internationales visant à prévenir, réduire et aider les personnes en situations de déplacement suite aux effets néfastes des changements climatiques" <https://www.cncd.be/cop24-pacte-migratoire-justice-deplaces-climatiques>

<sup>2</sup> Celui-ci accorde une attention particulière dans certains de ses 23 objectifs, à l'adaptation, la mobilité et la protection des personnes migrantes de l'environnement.

<sup>3</sup> Pour plus d'infos voir la revue Recherche & Plaidoyer n° 13 du Monde selon les femmes [http://www.mondefemmes.be/genre-developpement-outils\\_theories-analyse\\_recherche-plaidoyer\\_femmes-climat-migration.htm](http://www.mondefemmes.be/genre-developpement-outils_theories-analyse_recherche-plaidoyer_femmes-climat-migration.htm)

<sup>4</sup> Définition du Groupe de travail "Migrations et développement" du CNCD-11.11.11 réunissant des acteurs et actrices belges de la solidarité internationale. Plus d'infos **Point Sud n° 11 du CNCD-11.11.11**

<sup>5</sup> Les rapports du GIEC sont disponibles ici : <https://www.climat.be/fr-be/changements-climatiques/les-rapports-du-giec/2018-rapport-special/>

<sup>6</sup> STERN Nicholas. *Stern Review on the Economics of Climate Change*, Cambridge University Press. Cambridge, Royaume-Uni, Cambridge University Press, p. 77, 2006.

<sup>7</sup> Les 16 pays les plus vulnérables aux changements climatiques sont : Bangladesh (1), Inde (2), Madagascar (3), Népal (4), Mozambique (5), Philippines (6), Haïti (7), Afghanistan (8), Zimbabwe (9), Myanmar (10), Ethiopie (11), Cambodge (12), Vietnam (13), Thaïlande (14), Malawi (15), Pakistan (16). Source : Maplecroft, 2011.

<sup>8</sup> GEMENNE François. Le Maghreb dans son environnement régional et international. Migrations et développement et l'avenir des politiques migratoires. Note de l'IFRI, janvier 2011.

<sup>9</sup> Liste de 2012 établie par la société britannique de conseil sur les risques. Maplecroft

<sup>10</sup> Rapport mondial sur le développement humain de 2009 du PNUD, Lever les barrières : Mobilité et développement humains.

<sup>11</sup> Le fonds vert a pour mission d'aider au financement de l'atténuation et de l'adaptation. Pour le moment, les financements climat internationaux sont déséquilibrés (plus d'argent pour l'atténuation que pour l'adaptation), et les moyens promis au niveau global sont insuffisants par rapport aux besoins sur le terrain (selon le PNUE- Programme des Nations unies pour l'environnement- 500 milliards de dollars annuellement seraient nécessaires uniquement pour l'adaptation, alors que 100 milliards ont été promis).

<sup>12</sup> Selon les dossiers de l'UNFCCC, la migration est une stratégie traitée dans le chapitre *pertes et préjudices*, et non une stratégie traitée dans le chapitre adaptation.

<sup>13</sup> KNIVETON Dominic et MARTIN Max. Article Climat : des mythes sur la migration entravent l'adaptation aux changements. <http://www.sci-dev.net/afrique-sub-saharienne/changements-climatiques/opinion/climat-des-mythes-sur-la-migration-entravent-l-adaptation-aux-changements.html>

<sup>14</sup> Si les Principes directeurs de l'ONU offrent un cadre juridique international pour les déplacés internes, ils relèvent du domaine de la *soft law* (droit non contraignant). La Convention de Kampala de l'Union africaine va plus loin car elle inclut le droit à la protection et l'assistance des personnes déplacées au-delà des frontières nationales sur le continent africain.

<sup>15</sup> Convention de Genève 1951

<sup>16</sup> Protection subsidiaire Le statut de protection subsidiaire est accordé à l'étranger qui ne peut être considéré comme un réfugié et qui ne peut pas bénéficier de l'article 9ter, et à l'égard duquel il y a de sérieux motifs de croire que, s'il était renvoyé dans son pays d'origine ou, dans le cas d'un apartheid, dans le pays dans lequel il avait sa résidence habituelle, il encourrait un risque réel de subir des atteintes graves, et qui ne peut pas ou, compte tenu de ce risque, n'est pas disposé à se prévaloir de la protection de ce pays et ce, pour autant qu'il ne soit pas concerné par les clauses d'exclusion.

<sup>17</sup> Visas humanitaires



“Nous ne défendons pas la nature,  
nous sommes la nature qui se défend”<sup>1</sup>.

# HUMANISME, PROGRÈS ET AUTRES DOGMES MÂLES

Paola HIDALGO

Bruxelles Laïque Échos

A l'heure de la marche pour le climat, des grèves écolières et de la propagation de l'antispécisme vegan, toute la société est interpellée sur les enjeux écologiques. Au regard des valeurs laïques telles que le progrès, l'humanisme et l'égalité, ces nouvelles voies d'engagement posent question. Nous souhaitons dès lors entamer une réflexion sur un des enjeux particuliers : celui de l'égalité hommes-femmes face à l'accès aux ressources et face aux effets des dérèglements de l'environnement. Nous espérons affiner quelques points d'achoppement entre l'écologie politique et certains mouvements sociaux, comme le nôtre, qui se réclament du matérialisme et du cartésianisme.

## RASSEMBLER CE QUI EST ÉPARS

De prime abord, l'égalité des genres fait partie de ces fondamentaux laïques sans lien apparent avec la question environnementale. Néanmoins, un courant du féminisme, appelé "éco-féminisme" fonde sa réflexion et ses actions sur un constat : les femmes, tout comme l'environnement, sont dominées et exploitées par les hommes dans le *capitalisme patriarcal*<sup>2</sup>. Il y aurait un parallèle entre ces deux formes d'exploitations qui se renforcerait mutuellement.

L'éco-féminisme se nourrit de l'éthique du *care*, ou du prendre soin<sup>3</sup>. Cette approche remet en question la naturalisation des comportements de soin, des valeurs éthiques et des modes de construction de la philosophie morale traditionnelle. Parmi les principales figures de ce courant, nous retrouvons, entre autres, Joan Tronto, Martha Nussbaum ou Fabienne Brugère.

Cette approche éthique se combine avec une réinvention des pratiques politiques, une remise en question des pratiques religieuses et spirituelles, jugées trop masculines, le tout en redéfinissant le rapport de l'humain à la nature.

Mais, est-ce que l'exploitation des ressources est comparable à celle des personnes ? Peut-on affirmer que ces deux formes de domination ont des effets semblables ? Est-ce que cet ordre des choses peut rendre compte d'autres dominations, notamment (néo)coloniales ?

Afin de mieux aborder ces questions de départ, nous avons rencontré Nathalie Grandjean, philosophe et enseignante à l'Université de Namur et membre du réseau de chercheuses féministes *Sophia*. Son travail porte à la fois sur les technologies de la communication et l'écologie. Selon elle, "*le progrès technologique est compatible avec l'écologie*". La technologie nous facilite la vie, nous permet de faire plus, plus facilement. Mais à quel prix ? Comment définir une "bonne technologie" ? C'est quoi une innovation sociale ? Il s'agit de questions qui complexifient la notion de progrès. Il y a progrès quand il y a plus d'emploi ? Il y a progrès quand l'environnement est mieux respecté ? Quand il y a croissance économique ? Ainsi, l'usage d'un smartphone pose des questions éthiques à plusieurs niveaux : *le respect de la vie privée* (la possibilité de surveillance de masse et de l'utilisation des données), *l'accès* (qui a accès au réseau ?), *les risques* (les femmes sont les principales victimes du cyber harcèlement), mais #metoo a été possible grâce aux réseaux sociaux, *la production* (qui travaille dans les mines pour extraire des matières premières nécessaires et dans quelles conditions pour quels effets sur leur santé?), qui assemble les composants et quel est son statut, qu'en est-il des droits sociaux?, *la possibilité de recycler les composants*, etc.

Parmi toutes ces questions d'ordre éthique, l'exemple de l'exploitation des minéraux entrant dans la composition des téléphones intelligents se place au cœur de l'éco-féminisme car il met en

lumière l'interdépendance entre différentes formes de domination. Ce cas de figure interroge la nature de l'exploitation dont les femmes sont victimes et ce qu'elle a en commun avec l'exploitation de l'environnement.

Pour comprendre ce lien, les autrices éco-féministes comme Françoise d'Eaubonne ou Vandana Shiva<sup>4</sup> relèvent des analogies entre les gestes opérés par les hommes sur les femmes et sur l'environnement : la pénétration par la force des corps et des territoires serait la métaphore la plus puissante de cette logique conquérante et mortifère. Par exemple, cela est particulièrement vrai lorsque l'on s'interroge sur le lien entre les violences sexuelles extrêmes perpétrées sur les femmes et fillettes au Kivu et les conflits pour le contrôle des ressources minières dans cette région.

Mais les femmes sont des *Hommes* alors que les territoires sont des *objets* et d'un point de vue humaniste et laïque, on ne saurait les mettre sur le même plan. Il y a une hiérarchie entre la vie des Hommes et l'objet *inerte* : la terre, le territoire. Les ressources, les choses, les autres espèces, seraient au service du bien-être et du bonheur humain. Mais de quel Homme parle-t-on ? Dans les territoires exploités, en plus des ressources minières, il y a des peuples qui, non seulement ont été dépoillés des ressources, mais qui ont également souffert de l'esclavage et d'autres formes de déshumanisation... sans même mentionner les espèces animales et végétales qui sont affectées par cette exploitation, voire qui disparaissent à jamais.

# NATURE ET CULTURE, ESSENTIALISME ET ÉMANCIPATION

Les critiques de l'approche éco-féministe vont pointer l'analogie que ce courant opère entre les femmes et la nature. Il y aurait une volonté de ranger les femmes du côté de cette dernière et donc de prendre le risque de les placer en-dessous de l'homme (ou de l'Homme ?) dans la hiérarchie des dominations. S'agit-il d'une nouvelle forme d'essentialisme ? Un retour en arrière ? Un obscurantisme vert ? Une manière particulièrement attirante, par temps de *greenwashing*, de renforcer des différences irréductibles entre hommes et femmes et donc de justifier un certain déterminisme de ces catégories sociales ?

Il n'en est rien. Depuis ses débuts, l'éco-féminisme a pris racine dans une démarche constructiviste. Françoise d'Eaubonne (1972), articule une synthèse entre la pensée de Simone de Beauvoir (on ne naît pas femme, on le devient) et celle de Serge Moscovici (la nature est une construction). Ainsi, selon Nathalie Grandjean, "masculinité et féminité sont des constructions sociales, tout comme la nature". Aucun déterminisme dans cette démarche car, si l'inégalité entre les hommes et les femmes est culturelle, construite par un système de pensée (le patriarcat) et donc susceptible d'être transformée, le rapport à la nature l'est tout autant. L'Homme dominant l'environnement, séparé de lui, n'est donc pas une fatalité et d'autres

formes de relations entre eux seraient possibles.

Nathalie Grandjean insiste : "certains textes d'éco-féministes "spiritualistes"- sont essentialistes, notamment au sein du mouvement de la transition intérieure. Mais même au sein de ce courant, des activistes comme Starhawk échappent à une lecture essentialiste des rapports hommes-femmes puisqu'elles politisent l'engagement écologique des femmes". Assimiler les branches matérialistes et constructivistes de l'éco-féminisme à cette lecture est réducteur. Néanmoins, c'est un amalgame courant.

## PHOTOSYNTHÈSE SANS LUMIÈRES ?

Le progrès des Lumières est indissociablement lié à la domination de l'environnement par l'Homme. L'Homme domine tout ce qui l'entoure et même toutes les dimensions de sa propre expérience qui échappent à la rationalité (les dogmes, mais aussi les émotions). Cette domination de la nature est étroitement liée à l'émancipation après des siècles d'obscurantisme : en maîtrisant les lois de la nature, en les comprenant, on a pu s'en jouer... ce qui donne parfois lieu à des excès.

Mais "les Lumières et la science moderne sont aussi à l'origine d'un certain type de patriarcat"<sup>5</sup> que l'on retrouve, d'après la chercheuse Nathalie Grandjean, à l'origine de certaines idées contractualistes. La science est censée dévoiler la nature

pour nous permettre de mieux dominer cette dernière, d'en faire une ressource et un outil économique. Elle nous fait remarquer qu' "on décrit le réel non pas seulement tel qu'il l'est, mais aussi tel qu'il peut être transformé au profit de celui qui le décrit". D'une manière semblable, le corps et les capacités réelles ou fantasmées des femmes ont été mises au profit des hommes, pour faire des enfants, pour entretenir le foyer familial, pour faire un travail gratuit...

Néanmoins, cette hiérarchie utilitariste qui trace une frontière entre la nature et l'humain est loin d'être la seule manière de voir les choses. Elle coexiste avec d'autres cosmovisions. Par exemple, pour les Achuar d'Amazonie "les plantes sont traitées comme des consanguins (des enfants), alors que les animaux chassés par les hommes sont des beaux-frères". Cette diversité anthropologique, qui pourrait s'avérer utile pour trouver des solutions aux catastrophes écologiques qui s'annoncent, consiste aussi en une autre forme de domination. Ainsi, au nom du progrès, les territoires des peuples, qui comme les Achuar vivent en équilibre avec l'environnement, sont mis à disposition des multinationales par les états. Les moyens de défense de ces habitants originaires de l'Amazonie sont maigres face aux armes des militaires, purs produits du progrès technologique. Se voir comme égal des plantes et animaux et entretenir des liens de fraternité avec eux n'est pas le meilleur moyen de combattre des investisseurs publics et privés affamés de pétrodollars. Se voir au-dessus des autres espèces, se concevoir, en tant qu'Humain, comme supérieur est la voie royale pour

justifier la domination humaine et l'exploitation de la nature. Ceux qui y arrivent sont ceux qui gagnent. Mais, est-ce dans notre intérêt en tant qu'espèce ?

Les dominateurs de la nature et des femmes s'attaquent avec la même hargne aux mouvements écologistes et aux revendications féministes. Jamais le recul des droits des femmes n'a été aussi flagrant aux États-Unis et au Brésil que depuis la présence des climatosceptiques et xénophobes au pouvoir.

Néanmoins, des petites victoires sur ces mêmes fronts sont encore possibles. Ainsi, tout récemment, les femmes wao-

ranis célébraient le jugement d'un tribunal équatorien qui a reconnu leur droit constitutionnel à être consultées avant de permettre l'exploitation du pétrole dans leur territoire. Il s'agit d'une avancée juridique portée par une avocate et plaidée devant une juge. Que des femmes derrière cette bonne nouvelle : un peu de pétrole restera sous terre grâce à l'action des waorani, des activistes et de la justice. Les images de ces guerrières, lances en main et déclarant "*la selva no se vende, la selva se defiende*" (la forêt n'est pas à vendre, il faut la défendre) pourrait être le symbole de ce féminisme derrière la survie de notre espèce. Et de celle de toutes les autres.

---

<sup>1</sup> Slogan accompagnant des actions directes du MZLN (Mouvement zoologique de libération de la nature), entre autres.

<sup>2</sup> Ce terme nous a été inspiré par un récent ouvrage de l'historienne marxiste Silvia Federici : *Le capitalisme patriarcal*, Ed. La Fabrique, Paris, 2019.

<sup>3</sup> Pour une définition plus complète de l'éthique du *prendre soin ou care*, voir aussi "L'hospitalité sous condition", *Bruxelles Laïque Échos*, n°63, 2009, p. 30.

<sup>4</sup> Invitée du Festival des Libertés 2016.

<sup>5</sup> Sur les liens "naturels" entre égalité de genre et laïcité, voir "Quel féminisme pour une laïcité multiculturelle?", *Bruxelles Laïque Échos*, n°61, 2008 et "Genre et laïcité", *Bruxelles Laïque Échos*, n°64, 2009.

<sup>6</sup> Philippe Descola, anthropologue français, mondialement connu et auteur des *Lances du crépuscule*, s'exprimait ainsi à l'occasion d'une interview pour Télérama en 2015.



# ÉCOLOGIE OU TECHNOLOGIES : UN CHOIX À FAIRE

**Robin DELOBEL**

Permanent au CADTM Belgique

Lors d'un débat récent à Bruxelles, Thierry Amougou, macro-économiste hétérodoxe du développement, professeur à l'UCL, en surprenait plus d'uns avec cette phrase "*[Ce] sont les enfants et esclaves modernes en Afrique qui permettent la transition écologique mise en avant ici en Europe*". Cette interpellation permet de revenir sur des phénomènes aux fondements de la justice sociale et écologique : l'extractivisme et la dette écologique.

L'économie numérique, l'électronique et la technologisation en cours dans tous les domaines de la vie sont les principales sources de l'extractivisme et des violences qui y sont associées, principalement au Sud de la planète. Le mythe de la dématérialisation est loin d'être mort. Plus de dix ans maintenant que des articles sur l'économie, l'écologie ou justement le développement durable (qu'on appelle maintenant transition) ont multiplié les louanges de la dématérialisation comme solution aux problèmes de pollution et de finitude des ressources. L'impact énergétique du numérique semble pourtant connu quand on y prête attention. Depuis près de 10 ans, le secteur des TIC est équivalent - en termes de production de gaz à effets de serre - à l'aviation civile. Greenpeace alerte sur l'empreinte énergétique des TIC et spécialement des datacenters depuis plusieurs années<sup>1</sup>. Pourtant, la pente extractiviste continue d'entraîner les politiques publiques, encouragées par les industries, se dirigeant vers toujours plus de croissance (verte, rouge, bleue, soutenable...), d'innovations technologiques, de numérique, avec des postulats tel que *le numérique pollue moins que le papier*<sup>2</sup>.

## UNE FACE TROP BIEN CACHÉE DES TECHNOLOGIES

Les rares débats sur cette fuite en avant technologique, loin d'être un phénomène naturel de l'Histoire, restent en général cantonnés au droit à la vie privée ou aux impacts probables sur le monde du travail. Il s'agit ici d'adopter une approche

systémique mettant en lumière les dynamiques des relations Nord-Sud.

Voici quelques éléments synthétiques qui illustrent cet extractivisme que certains appellent hyperextractivisme<sup>3</sup>.

(a) *Le fantasme de la Dématérialisation*. Comme l'affirme Philippe Bihouix, auteur de *Quel futur pour les métaux ?* et *L'âge des low techs* "on s'apprête à extraire de la croûte terrestre plus de métaux en une génération que pendant toute l'histoire de l'humanité"<sup>4</sup>. La fabrication d'un ordinateur de 2 kg entraîne la mobilisation de 800 kg de matières premières. Cette activité minière nécessite une grande consommation d'énergie, engendre la destruction d'écosystèmes, produit de nombreuses pollutions et parfois des violences telles que des déplacements forcés de populations.

(b) *Déni de droits*. Écrans tactiles, batteries et différents composés électroniques sont produits grâce à des minerais rares dont l'extraction se révèle encore plus polluante que l'industrie minière classique. Parmi ceux-ci, le néodyme, exploité notamment en Chine, et qui provoque des rejets d'eau acide, de métaux lourds et de déchets radioactifs. Dans les mines de coltan et de cobalt, en grande partie en RDC, des dizaines de milliers d'enfants travaillent dans des conditions épouvantables. Ces minerais sont nécessaires pour les batteries et condensateurs de smartphones.

(c) *Capitalisme débridé*. L'économie du numérique profite des règles du capitalisme mondialisé pour échapper aux

règles sociales. Cette économie numérique, loin d'être populaire et démocratique, est impulsée par des multinationales du secteur qui, à travers des lobbys, remettent leurs recommandations à des institutions comme la Commission européenne. Comme l'a démontré Bruno Poncelet dans plusieurs études et conférences, les multiples usages en augmentation de diverses technologies ne sont pas issus d'un mouvement naturel de l'histoire. Cette invasion technologique qui entoure tout un chacun en 2019 vient notamment des recommandations de Digital Europe, un groupe de puissantes firmes marchandes asiatiques, étatsuniennes et européennes, qui s'organisent pour défendre ses intérêts auprès de l'Union Européenne (UE). "L'un de leurs axes de travail consiste à présenter un argumentaire général pour donner du sens et de la légitimité à la transformation digitale de la société"<sup>5</sup>. Sans que cela n'étonne vraiment, on retrouve un discours semblable dans un grand nombre de rapports politiques gouvernementaux (ou sur le site officiel de la Commission européenne) consacrés aux projets numériques. Tous assènent la même idée : les outils numériques sont un bienfait d'intérêt général pour autant qu'on en ait la maîtrise, ce qui implique d'agir au plus vite pour digitaliser nos sociétés... Mais, concrètement, ça veut dire quoi "digitaliser la société" ? Pour Digital Europe, cela peut tenir en une phrase : "Il faut créer (au minimum à l'échelle européenne, si possible à l'échelle mondiale) un marché numérique aussi globalisé que possible"<sup>6</sup>.

Ces demandes acceptées gentiment par les États - et autres niveaux de pouvoir -,

entraînent une démesure du réseau et, par conséquent, une explosion du matériel nécessaire : Box internet, récepteurs, millions de kilomètres de câbles en cuivre et de fibre optique placés sous les océans et dans les sous-sols, routeurs, serveurs, datacenters, centres de raccordement, etc.

Les discussions quant à l'impact écologique du numérique restent souvent focalisées sur les *datacenters* (et les emails)<sup>7</sup>. On voit bien que ce n'est pas le seul élément problématique, mais il reste cependant loin d'être négligeable. 45 milliards de serveurs sont en fonctionnement, sept jours sur sept et en permanence. Un *datacenter* de 10 000 m<sup>2</sup> consomme autant d'électricité qu'une ville moyenne de 50 000 habitants. A ce rythme, l'ensemble de l'économie numérique aura besoin de 51% de l'électricité mondiale en 2030, l'équivalent de 4 400 réacteurs nucléaires. Plus d'un milliard de smartphones sont vendus chaque année depuis 2013 et les objets connectés en circulation seraient entre 50 et 125 milliards. Une voiture dite autonome produira 4 téraoctets de données par jour à traiter et stoker, une mine d'or pour les GAFAM<sup>8</sup>.

## UN PRINCIPE DE PRÉCAUTION ?

Vu tous ces projets généreux, il n'est guère étonnant de lire dans *Le Monde* en décembre 2018, l'apparition d'un principe d'innovation qui devrait voir le jour dans la législation européenne, "*imaginé pour neutraliser le principe de précaution*", pourtant déjà peu contraignant.

Objets connectés, wifi partout, 5G, compteurs communicants, puces RFID nous immergent dans un brouillard d'ondes invisibles mais aux effets bien réels sur la santé. L'électrosensibilité est peu prise au sérieux par les autorités mais se développe à un niveau effarant.

La transition numérique, telle qu'elle est actuellement mise en œuvre, participe au dérèglement climatique plus qu'elle n'aide à le prévenir. Ceci est reconnu par le rapport sur l'impact environnemental du numérique publié en octobre 2018 par *The Shift Project, think tank* de la transition carbone. La part du numérique dans les émissions de gaz à effet de serre a augmenté de moitié depuis 2013, passant de 2,5% à 3,7% du total des émissions mondiales.

La prise en compte des technologies comme facteurs de très nombreuses pollutions et d'inégalités n'obtient pas suffisamment de visibilité dans les discussions sur l'écologie ou le climat. Il est bien sûr très important de revendiquer la réduction du flux de transports aériens et une transformation du système agricole vers un système paysan et une alimentation comportant 5 à 10 fois moins de protéines animales, deux des mesures les plus souvent mises en avant. Cependant, une remise en cause du totalitarisme numérique sachant que le secteur des TIC, depuis 2009, consomme autant que l'aviation civile mondiale, s'avère également nécessaire. De plus, les TIC sont appliqués désormais à une transformation de tous les domaines de la vie : l'habitat avec les assistants personnels type Alexa d'Amazon ou Google Home,

avec les *smart cities* et villes connectées, l'agriculture connectée avec l'invasion de toutes sortes de machines effectuant des tâches auparavant faites par des humains, le travail avec la disparition de 10 à 50 % des emplois (selon les estimations), les transports envahis là aussi par la numérisation à outrance, notamment les voitures dites autonomes promues même par le parti Écolo. Un parti qui ne voit aucun problème à proposer une application de jeu sur smartphones "*pour éduquer les jeunes*". Début mars 2019, il lançait le jeu "*Planet Alert*" afin de promouvoir "*un modèle plus horizontal, plus participatif et égalitariste*", dixit la communication destinée à promouvoir ce jeu<sup>9</sup>.

<sup>1</sup> Avec comme recommandation principale d'utiliser des énergies "vertes" et non des énergies fossiles - mais ne proposent pas de régulations ou de sortir de ce modèle du tout numérique.

<sup>2</sup> En Belgique, le SPF Finances prévoit de sanctionner toute démarche par papier en 2021 au profit du numérique.

<sup>3</sup> Raf Custers, "Le pillage musclé par l'hyperextractivisme". <http://gresea.be/Le-pillage-muscle-par-l-hyperextractivisme>

<sup>4</sup> Philippe Bihouix, *L'âge des low tech. Vers une civilisation techniquement soutenable*. Seuil, 2014, p.17.

<sup>5</sup> Bruno Poncelet, *La révolution numérique : créatrice ou destructrice d'inégalités ?* novembre 2017 [https://www.cepag.be/sites/default/files/publications/2017\\_-\\_cepag\\_-\\_etude\\_-\\_revolution\\_numerique\\_0.pdf](https://www.cepag.be/sites/default/files/publications/2017_-_cepag_-_etude_-_revolution_numerique_0.pdf)

<sup>6</sup> Ibid.

<sup>7</sup> Avec une injonction aux démarches individuelles à améliorer, ou dans le cas des datacenters la solution serait d'utiliser des énergies renouvelables...

<sup>8</sup> Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft.

<sup>9</sup> Le Soir 13 mars 2019 et <https://ecolo.be/planetalert>

# LA TECHNIQUE : FAUSSES SOLUTIONS ET CRITIQUES POUR NE RIEN CHANGER

**Eva DERONT**  
*Bruxelles Laïque Echos*

Depuis décembre dernier et les manifestations étudiantes sur le climat, on a assisté à cinquante nuances de propositions vertes pour sauver la planète. Le progrès technique<sup>1</sup> occupe une place importante au sein de ces discussions, qui témoignent de positions fondamentalement différentes sur l'origine des destructions environnementales et les stratégies pour les combattre.



# LES “FAUSSES SOLUTIONS”... QUI RAVAGERONT LA PLANÈTE

Du GIEC (Groupe Intergouvernemental d’Experts sur l’évolution du Climat), à l’Union Européenne, en passant par le MR, Ecolo et le PTB, on voit fleurir toutes sortes de propositions techniques pour répondre aux défis énergétiques et environnementaux : le stockage hydrogène (PTB), les villes intelligentes et voitures électriques (MR), le développement massif des renouvelables (Ecolo), la capture de carbone, l’ajout de fer dans les océans ou l’injection d’aérosols dans l’atmosphère (GIEC). Sans parler des innovations dans les tiroirs scientifiques, qui vont des “feuilles artificielles” pour imiter la photosynthèse, capter les rayonnements solaires et produire de l’hydrogène, aux routes intelligentes qui rechargerait des voitures électriques en cours de déplacement<sup>2</sup>.

Selon le GIEC, si on arrêtait aujourd’hui toute émission de CO<sub>2</sub>, on atteindrait malgré tout un réchauffement de 1,3°C<sup>3</sup>. La majorité de ces techniques vise donc à ne pas produire de CO<sub>2</sub> mais surtout à en retirer de l’atmosphère, ou à limiter l’impact du rayonnement solaire, de façon à pouvoir rester sous la barre d’une augmentation générale de température de 1,5°C.

Ces techniques sont entourées de très fortes incertitudes et pourraient avoir des impacts environnementaux bien plus élevés que ceux contre lesquelles elles prétendent lutter. Par exemple, des surfaces énormes de terres cultivables

- environ l’équivalent des Etats-Unis - seraient ainsi nécessaires à la bioénergie<sup>4</sup>, ce qui menacerait la biodiversité, la sécurité alimentaire, et émettrait du protoxyde d’azote ; injecter du sulfate de fer dans les océans pour doper la croissance du phytoplancton et capturer du carbone pose évidemment le problème de l’extraction des minerais et de la pollution des eaux profondes; capturer du CO<sub>2</sub> dans les sols agricoles pourrait s’accompagner d’un arrêt du labour, qui amènerait à l’utilisation de plus d’insecticides ou pesticides.

Le projet de “neutralité carbone” auquel ces innovations sont censées répondre n’a rien de neutre politiquement : il ne remet aucunement en question nos modes de production, ni le choix de ce que nous produisons, mais invite à continuer à polluer en “aspirant” les émissions. Ces “fausses solutions”<sup>5</sup> reçoivent un très fort soutien des industries fossiles, agroalimentaires, pharmaceutiques, agrochimiques et des gouvernements qui cherchent un moyen facile de “décarboner” leur économie sans pour autant toucher à leurs profits<sup>6</sup>.

## L’EFFICACITÉ TECHNIQUE NE FERA PAS MOINS PRODUIRE

L’idée sous-jacente derrière de telles propositions est que l’on pourrait continuer à augmenter le PIB mondial (soit l’ensemble des biens et services produits mondialement) en diminuant la quantité de ressources prélevées, grâce au progrès technique (c’est l’idée de

“découplage”). Evidemment, il est possible qu’un bien devienne moins polluant ou moins énergivore à produire, mais cela nécessitera toujours de l’énergie et des matières premières : il n’existe pas de découplage “absolu” au niveau mondial. Plus fondamentalement, cette croyance du découplage nie un mécanisme économique essentiel au capitalisme : la surproduction (et la consommation de ce surplus).

Sous le capitalisme, si une entreprise décidait d’adopter une innovation - rentable - lui permettant de produire plus de biens pour moins de ressources, elle gagnerait dans un premier temps un avantage par rapport à ses concurrentes ; mais cette innovation serait ensuite peu à peu adoptée par l’ensemble des entreprises d’un même secteur. Il faudra alors augmenter les quantités produites (et achetées), peu importe si cela nuit à la planète. C’est ce qui a été résumé par Joseph Schumpeter dans une formule limpide : *“Un capitalisme sans croissance est une contradiction dans les termes”*<sup>7</sup>.

Il faut ensuite pousser chaque individu à consommer ce surplus. Sans en être l’unique cause, cela nous amène à un deuxième mécanisme qui vient remettre en cause les scénarios de type “croissance verte” : c’est l’effet rebond, selon lequel une modification des comportements annule les économies d’énergie (ou de ressources) réalisées grâce à des avancées techniques. Concrètement, l’argent économisé grâce à une baisse de chauffage ou à un moindre gaspillage alimentaire sera réinjecté dans d’autres dépenses (effet rebond indirect) ;

ou encore, une moindre consommation de carburant par kilomètre sera compensée par une plus grande utilisation de la voiture (effet rebond direct). Selon une étude publiée par le *Breakthrough Institute*, entre 10 et 30 % des économies d'énergie réalisées grâce à des voitures ou des logements performants seraient ainsi perdues<sup>8</sup>. L'Agence Internationale de l'Énergie en conclut que le progrès technique ne représentera que la moitié de l'effort nécessaire pour atteindre nos objectifs de réduction de gaz à effet de serre<sup>9</sup>.

## DES RAVAGES DE CERTAINES TECHNIQUES...

Certaines techniques sont évidemment des sources particulièrement fortes de pollution ou d'épuisement des ressources naturelles ; il suffit de songer aux marées noires, aux smogs, à la contamination radioactive des terres et des océans, à la destruction de la couche d'ozone, à l'élimination des forêts et de leurs habitants, à la propagation de maladies, etc. Les "nouvelles technologies" comme les énergies renouvelables, les voitures électriques ou les "villes intelligentes" (*smart cities*) sont également particulièrement gourmandes en métaux lourds, dont une douzaine sont déjà menacés de pénurie<sup>10</sup>.

Cette finitude des ressources matérielles terrestres face à l'augmentation de la production de biens, ou simplement à son maintien, nourrit le courant écologiste des "décroissants"<sup>11</sup>. Ces derniers insistent – notamment – sur plusieurs

phénomènes physiques comme l'impossibilité d'un recyclage à l'infini<sup>12</sup> ou la diminution du taux de retour énergétique (c'est-à-dire l'augmentation de la quantité d'énergie qu'il faut investir pour extraire du pétrole ou du gaz) pour souligner que la technique ne pourra pas palier l'érosion des ressources naturelles.

La question de la technique dépasse également les impacts strictement environnementaux. L'utilisation de certaines techniques implique la mise en œuvre d'un système plus vaste reposant sur des institutions et des réseaux d'acteurs particuliers. L'exemple le plus connu est l'énergie nucléaire civile, intimement liée à son utilisation militaire, et qui repose sur l'existence de réseaux d'experts transitant entre sphères publique, privée et parfois militaire, nourrissant une tradition de secret et d'opacité.

Certaines techniques soulèvent également des questions éthiques, démocratiques et transforment les rapports humains : c'est le cas de l'ensemble des techniques utilisées pour collecter des données à des fins commerciales ou de surveillance politique, des GPS dont l'usage diminue l'utilisation de certaines zones du cerveau, ou des techniques OGM qui modifient le vivant d'une manière potentiellement incontrôlable.

Dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, des auteurs comme Hans Jonas, Jacques Ellul, Ivan Illich, Bernard Charbonneau ou Günther Anders ont émis diverses critiques de la technique comme système aliénant plus l'homme qu'il ne lui permet de s'émanciper, que ce soit par une perte de temps

ou par une séparation d'avec ses congénères et la nature.

## ... À UNE ERREUR D'ANALYSE

Néanmoins, les pensées critiques de la technique pêchent – souvent – par leur grande confusion, leur soutien à un relativisme culturel qui nie la notion de progrès, et par le manque d'armes qu'elles fournissent pour penser radicalement et combattre les dégradations environnementales (et sociales).

Technique, progrès, civilisation sont assimilés et souvent rejetés, sans la moindre définition ou analyse factuelle, et sans présenter de stratégie pour changer la société. L'ennemi devient une "civilisation thermo-industrielle"<sup>14</sup> dont le fonctionnement n'est pas expliqué ; ses pourfendeurs dénoncent souvent "la croissance", sans expliquer en quoi cette croissance – et de quelle croissance parle-t-on ? – est un mécanisme intrinsèque... au capitalisme.

On peut ainsi lire sur le site d'une des têtes de pire du mouvement de jeunes Génération Climat :

*"Les écologistes dits "radicaux" se définissent comme ceux qui rejettent l'existence et la domination de la civilisation industrielle. [...] Ainsi, l'écologie radicale, le courant anti-civ[ilisation], anti-industriel, [...] rejette toutes les formes de domination, de l'être humain sur la nature, de l'État et du capital sur l'être humain, de l'être humain sur l'être humain, de l'homme sur la femme, d'une*

*culture ou d'une société sur une autre. C'est donc une perspective anti-civilisatrice, contre l'imposition d'un système à tous les êtres, contre la domination d'une culture sur les autres*<sup>15</sup>.

Que veut dire critiquer l'industrialisme ou la civilisation ? De quels mécanismes parle-t-on, à quelle époque ? Et surtout, pour les remplacer par quoi - par un retour à un règne de chasseurs cueilleurs ? - et comment ? On se heurte ici le plus souvent à des phrases vides de sens<sup>16</sup>, qui tendent à figer, à naturaliser les relations sociales.

Depuis 1980, la productivité du travail (définie comme la production de biens ou de services par heure travaillée) a plus que doublé en Europe<sup>17</sup> ; ce progrès technique devrait permettre de diminuer collectivement le temps de travail. S'il n'en est rien pour l'instant, c'est que nous n'avons pas été capables de conquérir cette avancée. L'augmentation des gains de productivité n'en demeure pas moins une condition nécessaire - objective - à une future émancipation, encore à réaliser. Ce n'est que par le développement de certaines techniques - traditionnelles ou super sophistiquées - que l'on peut satisfaire des besoins vitaux comme l'accès à l'eau potable, au chauffage, à l'éducation, à la santé, etc.

## CONTÔLER POUR POUVOIR CHOISIR

L'autre écueil de certaines critiques de la technique est donc de ne pas prendre

en compte le contexte économique dans lequel les techniques naissent et sont utilisées : à l'heure actuelle, 90% des innovations techniques disparaissent car elles ne remplissent aucun objectif de profit économique<sup>18</sup>. Peut-on attendre que des industries investissent massivement - et sur le long terme - dans des énergies renouvelables dont les taux de profits décroissent<sup>19</sup> ? Ou que les capitalistes renoncent de leur plein gré à l'obsolescence programmée, alors qu'elle leur permet d'écouler des stocks de marchandises ?

Les solutions proposées à certains problèmes environnementaux comme l'agro-écologie, la permaculture ou les "low-techs", ne rapportent - économiquement - rien : elles ne seront donc pas développées à grande échelle. Prenons l'exemple des low-techs : selon ce concept, "[les] objets doivent être réparables, modulaires, récupérés au maximum sans perdre de ressources au moment de leur recyclage"<sup>20</sup>. Sont souvent cités : le moulin à café manuel à la place du moulin électrique, le vélo à la place de la voiture, le rôle des circuits courts, des consignes, du vrac, ou encore toutes les alternatives agricoles à l'agriculture à base de robots et de drones.<sup>21</sup> Les low-techs nécessitent ainsi que certains tâches robotisées (par exemple des travaux agricoles) incombent de nouveau à des humains. Or, le capitalisme fonctionne sur la base du remplacement de la main d'œuvre humaine par des machines : on ne peut donc pas promouvoir les low-techs ou arbitrer librement entre l'utilisation d'énergie humaine ou mécanique sans renverser le capitalisme.

Par-là arrive l'épineux problème de la faisabilité politique du remplacement des techniques "négatives" par d'autres : qui va décider de l'utilité de certaines techniques et comment sera-t-il possible d'en promouvoir d'autres ?

Comme dans beaucoup de combats, deux voies se dessinent. La première, consistant à rejeter l'utilisation de la technique, revient à créer en parallèle une micro société avec ceux qui le veulent et le peuvent. Or, ce n'est pas parce qu'une petite entreprise locale redéveloppera des engrains bio en circuit court (et c'est loin d'être gagné) que Monsanto arrêtera de produire du Roundup avec un système d'injection connecté au smartphone de millions d'agriculteurs surendettés.

L'autre voie enjoint d'utiliser toutes les avancées qui permettraient de s'organiser pour s'approprier les outils de production et les techniques destructrices, et pouvoir ensuite décider des objets à produire, des domaines de recherche, et de l'organisation de la société. Ainsi, le philosophe Hartmut Rosa, après avoir longuement décrit les conséquences terribles de l'accélération des sociétés - permise par certaines techniques et nécessaire au capitalisme - enjoint-il ses lecteurs à dépasser la simple prise de conscience et la tentation de décélérer seuls dans leur coin, pour remplacer collectivement la "machine aveugle" d'exploitation capitaliste<sup>22</sup>.

- 
- <sup>1</sup> Dans la suite de cet article, le terme de "technique" désigne l'ensemble des procédés utilisés pour produire un certain résultat (service, bien). Cette définition pourrait être discutée, mais elle semble la plus pertinente pour questionner le lien entre technique et environnement. La technologie est la science étudiant les techniques, les deux termes sont souvent utilisés de manière interchangeable.
- <sup>2</sup> Emily Buchanan, "Eco Technology now and in the future", The Ecologist, 11 juillet 2013. Consultable en ligne : <https://theecologist.org/2013/jul/11/eco-technology-now-and-future>
- <sup>3</sup> Novethic, GIEC : cinq solutions de géo-ingénierie qui ne relèvent (presque) plus de la science fiction », 23 octobre 2018. Consultable en ligne : <https://www.novethic.fr/actualite/environnement/climat/isr-rse/les-5-solutions-de-geo-ingenierie-presentees-par-le-giec-ne-relevent-presque-plus-de-la-science-fiction-146472.html>
- <sup>4</sup> Selon Anne-Laure Sablé citée dans <https://www.novethic.fr/actualite/environnement/climat/isr-rse/les-5-solutions-de-geo-ingenierie-presentees-par-le-giec-ne-relevent-presque-plus-de-la-science-fiction-146472.html>
- <sup>5</sup> Voir, à ce sujet, le travail de veille de Corporate Europe Observatory : <https://corporateeurope.org/en/blog/diary-corporate-cop-how-polluting-industry-presenting-its-false-solutions-cop19>
- <sup>6</sup> Corporate Watch Report, "Techno-fixes, a critical guide to climate change technologies", 2008. Consultable sur : <https://corporatewatch.org/product/technofixes-a-critical-guide-to-climate-change-technologies/>
- <sup>7</sup> Joseph Schumpeter, 1943, "Capitalism in the postwar world" dans Seymour Harris (Ed.), "Postwar Economic Problems", New York and London: McGraw-Hill.
- <sup>8</sup> Breakthrough Institute, 2014. Résumé consultable sur : <https://thebreakthrough.org/issues/energy/faq-rebound-effects-and-the-energy-emergence-report-1>
- <sup>9</sup> Centre d'Analyse Stratégique, La documentation française, n°33, 2011. Consultable sur : [http://archives.strategie.gouv.fr/cas/system/files/2011-03-30\\_-\\_rapport\\_consommation\\_durable\\_web\\_0.pdf](http://archives.strategie.gouv.fr/cas/system/files/2011-03-30_-_rapport_consommation_durable_web_0.pdf)
- <sup>10</sup> Rachida Boughriet, "UE : huit métaux stratégiques sous le risque de pénurie", Actu-environnement, 8 novembre 2013. Consultable sur : <https://www.actu-environnement.com/ae/news/JRC-rapport-métaux-stratégiques-terres-rares-europe-pénurie-énergie-19901.php4>
- <sup>11</sup> Pour une présentation théorique et pratique de ce courant, voir notamment Agnès Sinaï (ed), 2013, "Penser la décroissance", Presses de Science Po.
- <sup>12</sup> Deux raisons sont données à cela : l'usage dispersif (l'impossibilité de récupérer l'entièreté des matériaux mélangés dans un produit) et la dégradation de l'usage après recyclage (une perte de performance).
- <sup>13</sup> Victor Court, "La dure loi de l'EROI : l'énergie va devenir plus rare et plus chère", Reporterre, 16 octobre 2017. Consultable sur : <https://reporterre.net/La-dure-loi-de-l-Eroi-l-énergie-va-devenir-plus-rare-et-plus-chère>
- <sup>14</sup> "la civilisation industrielle constitue une catastrophe mortifère qui détruit, exploite, torture et asservit au quotidien humains et non-humains". Nicolas Casaux, 2018, sur <http://partage-le.com/2018/01/8648/>
- <sup>15</sup> Miguel Amorós, "Qu'est ce que l'anti-industrialisme, que veut-il ?", mai 2014. Consultable sur : <https://journaldecologiecritique.wordpress.com/2019/04/23/quest-ce-que-lanti-industrialisme-et-que-veut-il/>
- <sup>16</sup> Un autre exemple : "C'est précisément parce que la civilisation industrielle est profondément et fondamentalement narcissique, qu'elle ne se soucie que d'elle-même, qu'elle est amenée à détruire tous les autres (les autres espèces et les autres cultures), tout ce qui n'est pas elle". Nicolas Casaux, 2018, op.cit.
- <sup>17</sup> OCDE, Données 2018, consultable sur : <https://data.oecd.org/fr/lprdtv/pib-par-heure-travaillee.htm>
- <sup>18</sup> Maximes Combes, "Réflexions sur le "capitalisme vert"", Mouvement, n°63, 2010. Consultable sur : <https://www.cairn.info/revue-mouvements-2010-3-page-99.htm>
- <sup>19</sup> The Economist, 22 février 2017. Consultable sur : <https://www.economist.com/free-exchange/2017/02/22/clean-energys-dirty-secret>
- <sup>20</sup> Sophie Chapelle, "Low tech : comment entrer dans l'ère de la sobriété énergétique pour vivre sans polluter", Bastamag, 27 octobre 2015. Consultable sur : <https://www.bastamag.net/Low-tech-comment-vivre-sans-polluer-Entrons-dans-l-ère-des-low-tech-ou-les#nb102-2>
- <sup>21</sup> Philippe Bihouix, "Osons une innovation "low-tech", sobre et résiliente !", 27 janvier 2018. Consultable sur : <https://entrepreneurcontributeur.blog/2018/01/07/osons-une-innovation-low-tech-sobre-et-resiliente-par-philippe-bihouix/>
- <sup>22</sup> Fabien Escalona, "La "resonance", comme clé d'une vie réussie", Médiapart, 4 janvier 2019. Consultable sur : <https://www.mediapart.fr/journal/culture-idees/040119/la-resonance-comme-cle-d'une-vie-reussie?onglet=full>

# QUE FAIRE DE LA COLLAPSOLOGIE ?

**Anthony BRAULT**  
Conférencier

Je me suis autoproclamé collapsologue dès que j'ai su que ça existait. En fait, c'est faux, je ne fais que vulgariser ce que dit la collapsologie. Mais j'ai commencé avant elle. Alors je ne sais pas trop d'où je parle... Il faut que je vous raconte tout ça. Et maintenant, je ne sais plus si je dois m'en féliciter ou en pleurer. Faut-il abattre la collapsologie ou la défendre ? Je vais prendre le temps de vous exposer mes doutes avant de conclure sur le capitalisme.



## MON PARCOURS DE COLLAPSOLOGUE

1997, j'ai vingt ans. Je suis en première année de faculté de Sciences Économiques et je me demande comment marche le monde. Je m'intéresse à la question du pétrole, je lis des blogs, des revues, des livres. Je n'en reviens pas de ce que je lis, je croise mes sources et je pousse mes investigations. Mes copains aussi trouvent mon hobby bizarre. Ce que je trouve étrange pour ma part, c'est de ne pas s'y intéresser.

Ce qui était un hobby, une forme d'enquête militante sur l'avenir de l'humanité à partir de données scientifiques, devient au fil des années une angoisse : je comprends qu'il ne s'agit pas d'une théorie complotiste. Les experts conseillant les multinationales de l'énergie et les gouvernements savent que notre modèle de civilisation n'est pas tenable et que plus tard nous en changerons, plus violente sera la chute. L'élite de Davos connaît ces données.

Pourquoi ne font-ils rien ? Une société cherchant politiquement à minimiser son utilisation du pétrole serait contrainte d'abandonner les voitures individuelles, les transports aériens, les zones pavillonnaires, la mode, le made in china, les carrières dans le tertiaire... Un tel programme politique n'arrangerait pas cette élite mais n'aurait aucun soutien populaire non plus.

2007, j'ai trente ans et je suis en première année de la coopérative d'éducation

populaire *Le Pavé* que je viens de cofonder avec cinq autres personnes dont Franck Lepage qui joue les premières d'un spectacle, nommé *Inculture(s)*. Cette forme, à cheval entre la conférence et le récit vécu, pourrait me permettre de restituer ce qui me hante : l'effondrement, dans les années à venir, de notre mode de vie. La première de la conférence gesticulée que j'intitule "*Faim de pétrole*" sera jouée à l'automne 2008 dans un bar coopératif rennais.

Suivent une quarantaine de dates où j'assume difficilement les effets de mon discours sur mes auditoires : une partie est plus ou moins traumatisée par ce qu'elle entend, une partie cherche à m'expliquer que la science va nous sauver et une partie cherche à invalider mes hypothèses, ou mes données, ou mes références, ou moi directement.

Alors, petit à petit, je vais enlever certains éléments montrant l'interconnexion entre les crises économiques, écologiques et sociales. Et je vais rajouter des morceaux : une autocritique de la posture militante sacerdotale, pour désamorcer une partie de ce que ma conférence provoque et, surtout, des pistes de "solution", qui n'en sont pas, pour conclure positivement, sur la résilience et l'action directe non-violente. Je vais jouer cette nouvelle version, intitulée "*Le plein d'Énergie*" une centaine de fois.

2015, j'assiste à une conférence sur la collapsologie à l'université d'été des décroissants. Un ingénieur suisse dit tout ce que je ne ose pas dire, ce que je ne ose plus dire, trop seul pour assumer de porter ce mes-

sage. J'ai alors le sentiment de trouver ma famille idéologique, après une traversée de vingt ans dans le désert.

## LES ANGLES MORTS DE LA COLLAPSOLOGIE

Le paradigme de la collapsologie m'a séduit parce qu'il me semblait pragmatique et humaniste. Pragmatique parce qu'il renonce à sauver la Terre telle qu'elle était, accepte de composer avec tous les acteurs institutionnels et réfléchit à partir de notre modèle industriel. Humaniste parce qu'il invite à transformer nos politiques publiques afin de concentrer nos efforts sur les populations les plus exposées aux conséquences d'un effondrement de société, c'est-à-dire, pour faire court, les classes populaires.

Mais, pour des raisons qui m'échappent encore, les effets de ce paradigme sur l'imaginaire politique des personnes qui s'y trouvent confrontées ne sont ni pragmatiques ni humanistes. Peut-être que je suis trop attentif au verre à moitié vide, mais peut-être aussi que le ver est dans le fruit.

Alors, comme vous connaissez sans doute déjà les thèses collapsologiques, je choisis d'exposer ici mes doutes sur la collapsologie plutôt que de défendre l'intérêt de cette thèse. C'est-à-dire que je vois se diffuser, sous couvert de réflexions collapsologiques, des positionnements douteux : essentialistes, anti-sociaux, anti-urbains, et court-termistes, l'ensemble conduisant à privilégier des pratiques

individuelles et spirituelles aux pratiques collectives et politiques. Alors, si je peux me permettre, cela mérite d'être clarifié.

Court-termiste parce que les annonces tant sur l'état de la Terre que sur la raréfaction des ressources naturelles explicitent que le point de rupture est pour bientôt, ou même qu'il est déjà trop tard.

La collapsologie pousse à se croire malin en faisant dès maintenant sécession de la société. C'est chacun pour soi, avec ses potes. Chercher des solutions viables dès demain, c'est renoncer au temps plus long du politique, c'est faire l'autruche face à toutes les sortes d'inégalités.

Derrière la recherche d'alternatives concrètes à petite échelle, je vois se renforcer un individualisme crasse et bien-pensant, reconnaissant la compétition sociale comme réalité indépassable. Qu'y peuvent-ils s'ils font partie de cette élite qui sait, et donc, qui pourra probablement mieux s'en sortir ?

Il y a là une confusion temporelle : quoi qu'il se passe au XXI<sup>e</sup> siècle et même si l'humanité devait disparaître avant la fin du siècle, l'environnement humain restera industriel : l'Europe ne voyagera pas à cheval d'ici dix ans et nous allons réparer nos bagnoles, comme le fait l'Afrique depuis longtemps déjà, pendant encore quelques dizaines d'années. Et sans doute la tentation va grandir que d'empêcher les pauvres de continuer à polluer.

Essentialiste parce qu'en mettant sur la table un effondrement de civilisation, nous sommes obnubilés par les besoins

dits primaires : se nourrir, se vêtir, se loger, se chauffer. La réponse à ces besoins renvoie à des métiers, des compétences, des univers masculins, à part les vêtements, où les compétences sont plutôt enfantines et asiatiques. Ce biais, lié au problème de genre, pousse à invisibiliser d'autres besoins essentiels d'un groupe humain : prendre soin des enfants, des malades, des vieux, des fous, ou encore l'hygiène (ne pas fabriquer la lessive, mais s'en servir...), l'éducation des enfants, l'attention aux voisins et l'accueil des autres... Qui va faire tout ça pendant que Monsieur permaculte et coupe du bois ?

*"Et oui, mais c'est comme ça, il va falloir s'appuyer sur les tendances naturelles des hommes et des femmes pour s'en sortir"* ai-je le sentiment de lire dans les têtes, parce que ça ne se dit pas tout haut. La collapsologie comme espoir d'une émancipation dans le monde d'après est tout de suite moins visible pour une femme. Et donc pour un homme. Le patriarcat va-t-il trouver là un nouveau mythe fondateur ?

Anti-social parce que l'univers des solutions tourne autour de l'éco-lieu résilient, c'est-à-dire à l'échelle de l'entre-soi. Ce mode de pensée orienté solution caractérise les ingénieurs qui nous ont foutus dans ce merdier : il court-circuite l'analyse.

Si ces habitats groupés d'ingénieurs blonds repentis et d'universitaires dépités et mal rasés sont effectivement la solution, alors cette solution consiste à vouloir vivre entre blancs éduqués au milieu d'une population qui meurt de famine et de maladies. C'est illusoire. Cette vision

est aussi stupide que celle des milliardaires pensant s'en sortir en construisant des complexes de luxe sur des îles désertes ou des abris anti-nucléaires à quarante mètres sous leur villa.

Le néo-libéralisme a-t-il un nouvel allié infiltré à gauche, délégitimant, au nom du réalisme politique et de l'urgence écologique, la défense des services publics, d'une protection sociale efficace et de liens de qualité avec les autres communautés les entourant ?

Anti-urbains parce que ces éco-lieux où madame s'épanouit dans la maternité pendant que monsieur retrouve sa masculinité sont évidemment situés dans le monde rural, qu'ils appellent la nature sacrée, souvent avec des dénominations primitives, comme la pachamama. Ce qui me semble sacré, c'est plutôt la méfiance des classes populaires et des étrangers, symboles des populations urbaines. Ces gens sont trop nombreux, trop ignares, pas assez organisés et trop victimes des rapports de domination qui pèsent sur eux pour que nous puissions imaginer quoi que ce soit qui les inclue. Ces gens vivent hors-sol et le revendent par leur consumérisme assumé, alors que nous, au moins, on culpabilise, alors tant pis pour eux.

Je pense que s'il y a des pénuries de nourriture, ce sont évidemment d'abord les villes qui seront ravitaillées. Et, à part la nourriture hors-période de famine, c'est sans doute dans les villes qu'il sera possible de s'approvisionner. La xénophobie qui caractérise les survivalistes enrôlera aussi à gauche grâce à la collapsologie.

C'est pourtant du côté des liens de réciprocité à réinventer entre les villes et les campagnes qu'il faudrait creuser.

## LA COLLAPSOLOGIE AU SERVICE DU CAPITALISME ?

Je ne dis pas ici que tous les éco-lieux sont les graines du fascisme vert à venir, on ne se connaît pas encore assez pour ça mais, plutôt qu'en tant que blancs éduqués, nous avons le devoir éthique de ne pas mélanger positionnement politique, choix de vie individuels et développement personnel.

On peut être végétarien, faire du yoga, et être sincèrement de gauche, c'est-à-dire ne pas mépriser le peuple et cher-

cher à faire avec lui et non sans lui ou à sa place, certes. Mais la collapsologie est également un écran de projection de nos angoisses et de nos fantasmes, et elle convoque de premier abord et pour beaucoup un imaginaire bio-libéral.

Pour ma part, je reviens aux formes d'engagement et aux idées que je prône, et que je prône toujours, hors de l'univers de la collapsologie. Alors, à quoi bon faire ce détour ? Eh bien, je ne l'ai pas choisi, il s'est imposé à moi, à travers des questions philosophiques, certes pas bien neuves : qu'est-ce que je fous là ? Que faire de ma vie ? Et de celle des autres ? Qu'est-ce qui est important, dans le fond ?

Et ça ne m'étonne pas que, dans un univers idéologique néo-libéral, les réponses

de premier abord à ces grandes questions philosophiques soient individuelles et spirituelles plutôt que collectives et politiques.

Comme c'est intéressant pour un militant humaniste et progressiste d'éprouver ses convictions politiques en se posant frontalement ces questions de soi à soi dans un avenir si incertain ! La collapsologie, en posant crûment ces questions, a le mérite de dévoiler clairement ces influences néo-libérales sur nos imaginaires politiques. Pour mieux les combattre ou pour mieux les accepter ?



# L'ÉTERNEL RETOUR DE LA FIN DU MONDE

**Mathieu BIETLOT**

Philosophe politique, Actrices et acteurs des temps présents

La crainte de l'apocalypse et les fantasmes millénaristes sont des sentiments, ensuite des mouvements, qui apparaissent de manière constante en chaque période de transition et d'incertitude, de fin de règne ou d'interrègne. L'idée que nous traversons actuellement un tel moment charnière est partagée par de plus en plus d'analyses issues d'obédiences les plus diverses. Ce vers quoi nous sommes en transition s'avère nettement moins clair et consensuel. Et, face aux bouleversements climatiques et aux menaces qu'ils font peser sur l'avenir de l'humanité ou de la planète, on voit à nouveau fleurir des théories catastrophistes, des annonces de fin du monde et un engouement pour les gourous.

Dans son imposante et minutieuse étude des courants millénaristes du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle en Europe, Norman Cohn montre que c'est à chaque fois dans des circonstances d'essor démographique, d'industrialisation accélérée, d'aggravement des inégalités et d'affaiblissement des liens sociaux traditionnels qu'un sentiment collectif d'impuissance, d'angoisse et d'aspiration au royaume ultime se donne libre cours<sup>1</sup>. Les tenants de l'écologie profonde, les survivalistes ou les prêcheurs de la "collapsologie" (étude de l'effondrement de la civilisation thermo-industrielle) et de la "collapsosophie"<sup>2</sup> (sagesse de l'effondrement) partagent de nos jours, à notre sens, maintes caractéristiques et perspectives de ces courants apocalyptiques propulsés par les basculements de la fin du Moyen-Âge. Dans le monde francophone, le plus messianique de ces prédicateurs est l'ancien ministre Yves Cochet qui annonce une catastrophe globale et la fin de l'électricité, de la voiture, du système bancaire, de l'approvisionnement alimentaire des villes, etc. pour les années 2020. Le plus populaire et charismatique demeure sans conteste Pablo Servigne, dont les conférences suscitent enthousiasme et conversion aussi bien *in vivo* qu'en virtuel<sup>3</sup>.

La thèse principale de Cohn affirme que les mouvements eschatologiques répondent à des situations et des dynamiques similaires aux mouvements révolutionnaires dont ils ont souvent été des précurseurs ou des inspirateurs. Mais ce ne sont pas eux qui ont changé le monde, ce sont les révolutionnaires. Peut-être pourrait-on en dire autant des nouveaux fanatiques de l'apocalypse que sont les collapsophes.

## LA SÉCULARISATION DE L'APOCALYPSE

La différence majeure qui distingue les catastrophistes d'hier et d'aujourd'hui réside dans l'origine de l'apocalypse. Avec la menace nucléaire apparue à la moitié du siècle dernier et ensuite la menace climatique venue hanté sa fin, ce n'est plus la colère divine mais la puissance humaine qui risque de sonner le glas de ce monde ci. La fin du monde a dès lors cessé de concerner uniquement la foi pour s'adresser à la raison.

Dans un texte intitulé "L'Apocalypse déçoit", Maurice Blanchot déployait une critique de l'essai du philosophe chrétien, Karl Jaspers, sur la bombe atomique<sup>4</sup> dont l'acuité s'applique presque mot à mot aux réserves que m'inspirent les catastrophistes climatiques. Dans les deux cas, les chantres de la fin posent la possibilité d'une destruction radicale de l'humanité et de la planète par l'humanité comme un commencement inédit et un point de non-retour. Si les collapsologues pointent le caractère global et interconnecté de la menace comme une absolue nouveauté de la mondialisation, les cassandres nucléaires ne disaient pas autre chose dans un contexte de guerre froide. Dans les deux conjonctures, la conjecture de la fin se chiffre en quelques décennies. Et, chacune à leur tour, ces deux menaces donnent lieu à des contestations du pouvoir de l'homme, de sa place dans la nature et de sa technologie. En d'autres mots, des formes de délégitimation de l'humanisme qui, à notre sens, ne sont jamais sans dangers. Enfin, l'insuffisance ou l'inadéquation des réponses proposées par les collapsologues au constat sidérant qu'ils posent

m'inspirent les mêmes interrogations que Blanchot : "pourquoi une question aussi sérieuse puisqu'elle détient l'avenir de l'humanité, question telle qu'y répondre supposerait une pensée radicalement nouvelle, ne renouvelle-t-elle pas le langage qui la porte et ne donne-t-elle lieu qu'à des remarques, soit partiales et, en tout cas, partielles lorsqu'elles sont d'ordre politique, soit émouvantes et pressantes lorsqu'elles sont d'ordre spirituel, mais identiques à celles qu'on entend en vain depuis deux mille ans ?"<sup>5</sup>

Notre propos consiste ici davantage à questionner et critiquer les attendus et perspectives tant philosophiques que politiques de ces discours qu'à relativiser leurs prédictions. Notons tout de même que pas plus que les oracles de Nostradamus ou du calendrier maya, la catastrophe nucléaire n'a eu lieu dans les délais annoncés, que l'imminence de la catastrophe écologique est décrétée depuis quarante ou cinquante ans et que le capitalisme déploie une intarissable capacité à surmonter et même s'alimenter de ses crises et limites.

## ON A RAISON DE SE REVENDIQUER HUMANISTE

Dès lors que la fin du monde ne relève plus de la foi et de la colère divine ni même des forces de l'univers mais de l'action rationnelle - et excessive - de l'humanité, la "croyance au progrès est la principale victime de ce retournement. Les pensées catastrophistes soulignent en cœur la nécessité de renoncer aux philosophies modernes de l'histoire"<sup>6</sup>. A l'instar des intégristes religieux, une certaine radicalité écologique n'hésite

pas à condamner l'ensemble de l'héritage des Lumières : la technique, la raison, le progrès, la division du travail, la différenciation des fonctions sociales et l'humain comme finalité de l'organisation collective. La réflexion et l'action militante de ces mouvements ne sont plus menées au nom du bien-être de l'humanité, de son épanouissement harmonieux au sein de son environnement ou des générations futures mais au nom de la nature qui se défend, qui a des leçons de savoir vivre à nous donner et va reprendre ses droits quand l'espèce humaine, ce "cancer de la terre", aura été domptée ou remise à sa place naturelle.

Si les prophètes de l'effondrement diagnostiquent à juste titre le système économique et son avidité comme le premier responsable de la catastrophe en cours, très vite, c'est la technologie, voire la science en soi, qui est mise au banc des accusés et au ban de leur nouvelle vie. Remettre en question le rapport technique et scientifique au monde, c'est renier ce qui distingue l'humain des autres espèces et, plus loin, la liberté des modernes qui passe par un moment d'arrachement et de rupture avec les ordres naturels, culturels, politiques et religieux dans lesquels elle est aliénée. Blanchot le rappelait déjà à Mounier : "celui qui refuse les dernières conséquences de la technique, doit aussi en refuser les premiers signes, et alors c'est l'homme même, dans sa liberté, dans son devenir, dans son rapport risqué à lui-même, qu'il finira par refuser"<sup>7</sup>. Cet arrachement, s'il est la cause d'une exploitation démesurée de la nature, est aussi à l'origine de tout ce que l'humanité a inventé et peut encore inventer de beau et de grand : la médecine, la poésie, la justice, la jouissance, l'encyclopédie, la sécurité sociale, le

libre examen, l'éthique... De telle sorte que si la liberté humaine a causé des dégâts graves et pour certains irréversibles dans son entourage, c'est à partir d'elle-même et des fondements de l'humanisme que l'humanité inventera collectivement la manière de les réparer et de les réduire à l'avenir. C'est à partir d'une conscience et d'une recherche collective – actuellement mise à mal par certains rapports de force – autant que du potentiel technique et scientifique des humains que la fin du monde sera évitée et surtout qu'un monde plus juste, plus durable et toujours plus émancipé pourra s'édifier. Un catastrophiste éclairé nous l'accordera : "Avec l'homme, la nature s'est dépassée elle-même, mais elle a aussi pris un risque énorme. Elle l'a cependant doté de facultés spirituelles, d'une étincelle de sagesse pratique que l'on nomme éthique, et c'est seulement en en faisant bon usage que l'humanité peut espérer mettre en échec son excès de pouvoir sur les choses et sur elle-même, qui est avant tout pouvoir de destruction"<sup>8</sup>. L'humain est encore capable de surprenants dépassemens. Il s'agit de l'encourager en donnant un nouveau souffle à l'humanisme, non en le condamnant.

Ce nouveau souffle requiert clairement d'émanciper la technologie du capitalisme et la liberté du marché et donc de rompre l'amalgame entre progrès et croissance ou, inversement, de réassocier le progrès technique au progrès social. C'est ce à quoi invite le philosophe Slavoj Zizek, notamment dans Vivre la fin des temps, et le mouvement des accélérationnistes. C'était déjà un précepte de Walter Benjamin : "parce que la soif de profit de la classe dominante pensait expier sa volonté avec elle, la technique a trahi l'humanité et changé la couche nuptiale en

une mer de sang. La domination de la nature, enseignent les impérialistes, est le sens de toute technique. Mais qui voudrait se fier à un maître bastonneur prônant la domination des enfants par les adultes comme le sens de l'éducation [...] la technique n'est pas la domination de la nature : mais la maîtrise de la relation entre la nature et l'humanité. Les hommes en tant qu'espèce se trouvent certes depuis des millénaires à la fin de leur évolution ; mais l'humanité en tant qu'espèce n'en est qu'au début de la sienne"<sup>9</sup>.

Réhabiliter l'esprit des Lumières, c'est aussi déconstruire la caricature qui le réduit à un optimisme naïf et une confiance aveugle en le progrès et le pouvoir de la raison. Michaël Fœssel rappelle que la Modernité s'est précisément développée suite à la découverte de la finitude du monde, de la fin d'un cosmos éternel et régi par dieu. De Hobbes à Kant, on ne trouve "aucune trace d'une confiance naïve dans les facultés de la raison mais, au contraire, une tentative pour rendre les attentes politiques compatibles avec la finitude humaine"<sup>10</sup>.

## DE LA PHILOSOPHIE DE LA VIE AU DEUIL DE LA POLITIQUE

Le terme "effondrement" a été choisi par les-collapsologues pour provoquer un choc et un déclic. Mais un déclic vers quoi ? Quand on s'intéresse aux réponses et solutions qu'ils proposent, le moins qu'on puisse dire c'est qu'elles sont infimes et intimes, nullement à la hauteur ni à la dimension structurelle du constat posé.

On ne trouve dans cette littérature quasiment aucune solution politique. Tout

d'abord parce que loge au cœur de tout catastrophisme et vitalisme une tendance à l'ontologisation de la politique et à la naturalisation des processus humains. Dans ces "récits sans peuple", règne une confusion permanente entre des phénomènes naturels irréversibles et d'autres évolutions dépendant de l'intervention humaine et susceptibles d'être inversées. Une forme de fatalisme aussi puisque lorsqu'on est certain de la fin du monde, il n'y a plus rien à faire sinon l'attendre.

Cette absence de lecture politique du problème amène les collapsologues à ressasser que "nous sommes tous dans le même bateau" (dès l'exergue de *Comment tout peut s'effondrer*). Or, nous sommes bien tous sur le même océan mais certains s'y prélassent dans un yacht privé, d'autres se font exploiter sur un pétrolier qui parfois coule et d'autres encore chavirent avec leurs *pateras* en se faisant mitrailler par les gardes-frontières. À quelques exceptions près, dont par chez nous Renaud Duterme<sup>11</sup>, les nouveaux prédictateurs de la fin ne prennent nullement en compte les rapports de forces et les antagonismes qui structurent et divisent la société. Pourtant, la plupart des menaces qui pèsent sur l'avenir résultent de l'exploitation éhontée des ressources et des humains par une minorité et une dérégulation à tout va. Cet aspect de la critique est judicieusement étayé dans l'étude de Jérémie Cravatte : "Or, le problème des prétendues "élites", quel que soit leur niveau d'inconscience et/ou de cynisme, n'est pas leur "déni", mais leur intérêt à ce que rien de fondamental ne change. Il ne s'agit pas d'un problème de personnes (sinon les classes ne se reproduiraient pas aussi facilement), mais de position sociale"<sup>12</sup>. Et nous retrou-

vons ici Blanchot qui, dans le contexte de l'époque, reprochait à Jaspers de craindre plus encore que la fin du monde, l'avènement du communisme. En restant dans la logique capitaliste, "on a d'ores et déjà ruiné la thèse du tournant décisif"<sup>13</sup>

Dès lors que la collapsologie ne propose pas de perspectives politiques et structurelles, ses réponses à la catastrophe se placent principalement sur le plan individuel de la débrouillardise, du sauve qui peut et de la résignation. "Ne plus prévoir et réagir, mais ressentir et s'adapter" telle est l'invitation, ici de Vincent Wattelet du réseau transition.be<sup>14</sup>. Les propositions les plus en vogue dans les nébuleuses de l'effondrement sont la création de petites communautés résilientes, le survivalisme et le développement spirituel. À chacun de choisir sa réponse qui, à entendre Servigne, se valent toutes mèmes lorsqu'elles émanent ou se rapprochent de l'extrême droite, mais relèvent selon nous de l'emplâtre sur une jambe de bois : cultiver son potager, apprendre la chasse ou l'autodéfense, amasser des vivres, construire un abri survivaliste, participer à une initiative de transition, approfondir sa spiritualité dans une transition intérieure... Cette dernière se confirme, dans le dernier ouvrage des auteurs<sup>15</sup>, comme la voie principale pour faire face à l'effondrement inéluctable. On ne changera pas le cours des choses, il ne reste plus qu'à effectuer le travail de deuil et se préparer intérieurement - à l'aide d'introspection, de dialogue avec les arbres, de biomimétisme ou de coach et gourous en tous genres... - à vivre un avenir post-civilisation thermo-industrielle, autrement dit un retour en arrière ou à la nature en oubliant tous les acquis de la Modernité.

"Pour reprendre la métaphore de l'incendie, si les Colibris nous appellent à faire notre part individuellement plutôt que le nécessaire collectivement, les récits collapsos nous appellent (individuellement et collectivement) à accepter l'incendie et à préparer la renaissance qui y fera suite"<sup>16</sup>. La renaissance en question doit s'entendre au niveau biologique. C'est la vie, le vivant en général, qui ressuscitera sur de nouvelles bases, pas l'organisation sociale.

Au même titre que le retour en force de l'intégrisme religieux, le succès actuel du *New Age*, notamment dans sa dimension écologique, corrobore les analyses des *Fanatiques de l'apocalypse* qui appliquaient leurs "normes avec intransigeance, se refusaient absolument à faire la part des choses. Les hordes messianiques étaient en quête de chefs dignes de leur réputation, d'être purement spirituels, étrangers à tout souci et à tout calcul matériel [...] Si illusoire qu'il fut, ce rêve leur apportait un tel soulagement émotionnel qu'elles ne pouvaient plus vivre qu'à travers lui et se montraient parfaitement disposées à mourir pour lui"<sup>17</sup>. Et Jaspers, lui aussi, face à la menace atomique, posait l'alternative : soit l'humain disparaîtra, soit il se transformera profondément par une "conversion tout individuelle". Dans une critique acerbe et parfois de mauvais compte, Daniel Tanuro a décrypté toutes les références mystiques et spirituelles, souvent douteuses et réactionnaires (Mircea Eliade, Gusatve Jung, Dimitri Orlov, les entraînements des "nouveaux guerriers"...), qui inspirent les recommandations et le dernier ouvrage des collapsophes<sup>18</sup>.

Quand ils évoquent des perspectives plus collectives, Pablo Servigne et Raphaël

Stevens encouragent les mouvements de la décroissance et de la transition, en souhaitant qu'ils se coordonnent à plus grande échelle. En matière de mesures结构elles, ils se réfèrent aux périodes de guerre - Servigne espère d'ailleurs que l'armée, dont c'est le rôle à ses yeux, soit en train de se préparer aux conséquences d'un effondrement - et envisagent des politiques de rationnement.

## L'INVENTION D'UN MONDE RENOUVELÉ

Nous nous accordons avec la plupart des collapsologues pour affirmer que c'est moins la fin du monde que d'un monde que nous sommes en train de vivre. En revanche, nous sommes en désaccord sur le monde qui viendra ensuite et ce qu'il faut faire pour le faire advenir. Nous refusons d'attendre l'effondrement avec résignation, sagesse intérieure et réflexe de survie. Nous ne pouvons nous résoudre à remettre nos espoirs de changement sur la puissance de la vie qui renaîtra de ses cendres lorsque la civilisation thermo-industrielle ne sera plus. Nous nous méfions de toute introspection spirituelle qui détache du monde qu'il nous faut continuer à changer. Nous nous étonnons aussi que des logiques contestées dans le champ social (l'austérité, la limitation des dépenses plutôt que l'augmentation des ressources) et sécuritaire (la panique, l'émocratie, l'immunité, l'état d'urgence) se trouvent accueillies sans la moindre critique dans le champ écologique.

*"Le monde dont on attend fiévreusement la disparition n'est pas le même que celui*

*dont on espère qu'il se transformera vers le mieux. Le premier désigne un ensemble clôt sur lui-même que toute perturbation ferait disparaître. [...] Il en va tout autrement du réel présupposé par l'idée de progrès. Parce qu'il est fondamentalement indéterminé ce monde peut devenir la scène d'un changement radical sans risquer de succomber"<sup>19</sup>. Étant donné l'ampleur des dégâts causés par l'organisation actuelle du monde devenue incapable de remplir ses finalités collectives, étant donné l'interconnexion de toutes les questions et de tous les paramètres, un changement de monde nécessite une conception globale et une action radicale, qui conservent les acquis de la longue histoire de l'émancipation et renverse les mécanismes de domination et de destruction.*

Nous n'avons pas de solution toute faite à proposer. Il ne peut y en avoir puisque tout est en train de changer. Mais nous y travaillons. Dans les grandes lignes, l'enjeu consiste à mettre en place un contrôle collectif et démocratique, à petite et grande échelle, de l'utilisation des ressources et de la production et distribution des biens afin d'assurer le bien-être de tous, l'égalité, la solidarité et l'avenir de la planète. Ce qui nécessite de réinventer des instances politiques et de renverser les rapports de force actuels puisque les gouvernements n'ont plus aucune maîtrise ni sur l'économie ni sur nombre de phénomènes globalisés. Ce qui requiert aussi de remettre la recherche et la technologie au service de l'humanité et de son avenir plutôt que du profit à court terme. Ce qui implique d'en finir avec le capitalisme...

<sup>1</sup> Norman Cohn, *Les fanatiques de l'apocalypse. Courants millénaristes révolutionnaires du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*, trad. de l'anglais par S. Clemendot, éd Aden, 2010 (1957).

<sup>2</sup> Ces néologismes et cette nouvelle discipline à la prétention scientifique ont été inventés par Pablo Servigne, Raphaël Stevens et Gauthier Chapelle dans leurs ouvrages parus aux éditions du Seuil : *Comment tout peut s'effondrer* (2015) et *Une autre fin du monde est possible* (2018).

<sup>3</sup> Dans son livre fondateur sur le sujet, il cite une équipe internationale de 24 chercheurs qui annonce la fin du monde pour 2100 (*Comment tout peut s'effondrer ?*, p. 92).

<sup>4</sup> Karl Jaspers, *La bombe atomique et l'avenir de l'homme*, trad. de l'allemand par E. Saget, éd. Buchet/Chastel, 1963 (1985).

<sup>5</sup> Maurice Blanchot, "L'Apocalypse décōit", in *L'amitié*, Gallimard, 1971, p.120.

<sup>6</sup> Michaël Fœssel, *Après la fin du monde. Critique de la raison apocalyptique*, Seuil, 2012, p. 29

<sup>7</sup> Maurice Blanchot, *op. cit.*, p. 122.

<sup>8</sup> Jean-Pierre Dupuy, *Pour un catastrophisme éclairé*, Seuil, 2002, pp. 17-18.

<sup>9</sup> Walter Benjamin, "Sens unique" (1928) repris dans le recueil *Critique et utopie*, trad. de l'allemand par P. Ivernel, éd. Payot & Rivages, 2012, p. 139.

<sup>10</sup> Michael Fœssel, *op. cit.*, p. 56. Et page 48 : "...la fin du monde n'est ni un reliquat religieux, ni une possibilité seulement réalisée à l'âge contemporain. Elle désigne un défi que les Temps modernes ont affronté avec d'autant plus de lucidité qu'ils ont eu conscience de l'avoir relancé."

<sup>11</sup> "...le grand apport des théoriciens de l'effondrement est d'insister sur le caractère systémique de ces crises, à savoir leur interconnexion mutuelle. [...] la grande faiblesse de la plupart de ces théoriciens est d'omettre le lien pourtant essentiel entre ces crises et le système capitaliste [...] ce qui... risque fort de nous conduire à des alternatives, sinon stériles, du moins grandement insuffisantes." (Renaud Duterme, *De quoi l'effondrement est-il le nom ?*, éd. Utopia, 2016, pp. 85,86).

<sup>12</sup> Jérémie Cravatte, *L'effondrement, parlons-en... Les limites de la "collapsologie"*, Barricade, Étude 2019, pp. 25, 28.

<sup>13</sup> Maurice Blanchot, *op. cit.*, p. 122.

<sup>14</sup> Cité par Jérémie Cravatte, *op. cit.*, p. 25. Servigne et Stevens ne disent pas autre chose : "Il faut plutôt lâcher prise et passer d'un mode "observer, analyser, commander et contrôler" à un mode "expérimenter, agir, ressentir et ajuster". Ouvrir la raison à l'intuition. En collapsologie, c'est l'intuition - nourrie par de solides connaissances - qui sera donc primordiale." (*op. cit.*, p. 142).

<sup>15</sup> Pablo Servigne, Raphaël Stevens et Gauthier Chapelle *Une autre fin du monde est possible. Vivre l'effondrement et pas seulement y survivre*, Seuil, 2018.

<sup>16</sup> Jérémie Cravatte, *op. cit.*, p. 20.

<sup>17</sup> Norman Cohn, *op. cit.*, pp. 101-102, 109

<sup>18</sup> Daniel Tanuro, "La plongée des "collapsologues" dans la régression archaïque", publié sur le site [www.gaucheanticapitaliste.org](http://www.gaucheanticapitaliste.org) le 26 février 2019.

<sup>19</sup> Michaël Fœssel, *op. cit.*, pp. 68-69.

# L'ÉCOLOGISME À L'ÉPREUVE DES IDÉOLOGIES

Jean-François GRÉGOIRE  
Bruxelles Laïque Echos

Le mot "écologie" vient du grec ancien. Il est composé de "oikos", la maison, et "logos", le discours rationnel, la connaissance. C'est donc dire qu'en elle-même, l'écologie n'est ni de gauche ni de droite, mais plutôt un discours sur un objet de science, les écosystèmes. "L'écologisme" est, quant à lui, la philosophie qui proclame l'importance de s'attarder politiquement sur notre environnement car les conditions matérielles qui ont jusqu'ici été implicitement prises pour acquises dans les théories politiques ou économiques classiques sont en péril. "Toute chose" n'est désormais plus "égale par ailleurs". Ce n'est pas anodin. Entendu en ce sens, l'écologisme des jeunes est aussi une invitation à sortir de notre sommeil dogmatique pour repenser le monde sans prendre la "maison" pour acquise. Et si on se prêtait à l'exercice ?

Cette analyse propose une perspective libre-exaministe sur les questions écologiques visant à dérober celles-ci de l'emprise que les idéologies politiques et économiques classiques, précisément le marxisme et le libéralisme, cherchent à asseoir sur ces enjeux. Dans un premier temps, l'article offre une critique du marxisme (terme utilisé pour désigner une gauche "anti-système") sur le plan de l'effondrement et celui de son incapacité à motiver des actions collectives d'ampleur. Dans un second temps, l'article questionne le rapport que nos sociétés libérales entretiennent avec la notion de croissance ainsi que le problème de la finitude et de l'épuisement des ressources. Au final, l'article suggère un recentrement du débat entre les pôles idéologiques examinés au profit d'une approche mettant en avant une laïcité promouvant l'universalisme des droits et des programmes sociaux.

## LE MARXISME EST L'OPIUM DE L'ÉCOLOGIE<sup>1</sup>

Concrètement, pour une certaine gauche qui use et abuse du langage marxiste, les revendications écologiques sont à inscrire dans une démarche révolutionnaire face au libéralisme dominant. Selon une idée répandue, pour régler les enjeux écologiques, "il suffirait d'en finir avec le capitalisme". A travers son histoire, l'humanité a toujours fait de la philosophie, puis des sciences, en étant motivé par le fantasme de la domination de la nature. Croire "qu'il suffit" de changer de régime pour régler le problème de

l'appétit de l'humanité pour la domination n'est qu'une lecture parmi d'autres de l'évolution matérielle des rapports de domination et des épisodes d'émancipation. On nous rétorquera alors qu'il faut voir le marxisme comme un programme politique et non comme une théorie simplement explicative de l'histoire. En d'autres mots, il ne s'agit pas d'attendre que le temps fasse son œuvre et amène les conditions matérielles rendant possible une société sans classes, mais de prendre les choses en main pour y parvenir. En ce sens, la gauche marxiste se veut rassembleuse et cherche à transcender les luttes minoritaires, parfois clivantes, pour plus de reconnaissance et de justice sociale.

Or, malgré le souci déontologique kantien "des bonnes intentions" de la pensée marxiste, nous nous devons de mettre en garde contre toute tentative de s'accaparer l'écologisme qui s'exprime chaque semaine dans les rues de Bruxelles en le subordonnant axiologiquement à quelque finalité idéologique que ce soit. L'écologisme est aujourd'hui une philosophie politique à part entière, arrivée à maturité, qui ne mérite nullement d'être soumise à un paternalisme idéologique, quel qu'il soit.

S'il existe des raisons pragmatiques de croire que le programme marxiste serait bénéfique pour l'environnement, comme le dit Delphine Batho dans un ouvrage récent : "[N]ulle part dans le monde, jamais dans l'histoire, la propriété collective des moyens de production ne s'est traduite par un progrès écologique".<sup>2</sup> Les exemples sont d'ailleurs peu probants,

quels que soient les autres régimes que les dites démocraties libérales occidentales. Les pétromonarchies du Golfe Persique ou des pays isolés comme le Venezuela ne sont pas exactement des phares pour l'humanité en termes de laïcité, d'égalité homme-femme, de démocratie et de libertés individuelles.

À l'inverse, la Norvège vient de renoncer à forer des puits de pétrole dans l'Arctique, se privant ainsi d'une manne financière importante. "Cela aurait pu relancer l'emploi et rapporter 65 milliards de dollars à l'économie norvégienne. Mais les députés ont préféré la planète"<sup>3</sup>. Le maire de la ville de New York a récemment annoncé son ambition d'électrifier les infrastructures de la ville en les reliant au réseau québécois d'hydro-électricité au Nord. Il semble donc que la social-démocratie puisse fournir un contrôle démocratique sur les enjeux environnementaux, contrôle rendu possible par l'assertion de l'universalisme des droits et des programmes sociaux. Ces exemples offrent une perspective beaucoup plus réaliste pour que l'écologisme arrive à influencer nos décisions communes que ne l'est la perspective d'effondrement que profitent les tenants du matérialisme historique.

Le caractère réaliste, la faisabilité d'une pensée ou d'un programme politique, n'est pas une affaire à négliger. Il faut qu'un projet apparaisse réaliste s'il veut pouvoir convaincre. La démocratie laïque qui mise sur une égalité de droits et l'universalité de programmes sociaux généreux demeure une pensée politique pertinente face aux théories collapsologiques et au marxisme-révolutionnaire.

Le marxisme nous condamne d'ailleurs, lui aussi, à une théorie de l'effondrement. L'analyse marxiste qui voit dans le capitalisme le mal qu'il faut traiter radicalement, à la racine, semble confondre les symptômes et les causes des dérèglements dont souffrent nos écosystèmes. Si le capitalisme arrive à un moment dans l'histoire où l'exploitation des ressources s'accélère, c'est en grande partie parce qu'il est l'héritier des développements techniques et scientifiques de l'humanité entière. Les marxistes ne nient pas cela et se disent aussi humanistes. Cependant, leur idéologie en fait aussi des "collapsophes", eux-mêmes<sup>4</sup>, en ce que la gauche anti-système souhaite l'effondrement de la société dite capitaliste telle que nous la connaissons.

Stratégiquement, il est également intéressant de se demander si le marxisme ne pourrait pas porter préjudice à l'écologisme, par association, étant lui-même perçu comme une philosophie "trop à gauche" ou "trop extrême" pour certain.e.s.

On peut donc dire aujourd'hui que même s'il cherche à surfer sur la vague verte, le marxisme est l'opium de l'écologisme puisqu'il minimise les enjeux environnementaux en les subordonnant à la suprématie axiologique de la grille de lecture marxiste qui, comme nous l'avons vu, confond les symptômes et les causes de la situation d'urgence dans laquelle nous nous trouvons.

En somme, des social-démocraties, comme les pays scandinaves ou le Québec, qui sont aussi parmi les socié-

tés les plus avancées au monde en termes d'égalité homme-femme et de libertés individuelles, offrent des contre-exemples dont les tenants d'un discours marxiste doivent tenir compte. Il apparaît en ce sens que la laïcité soit une philosophie plus probante lorsqu'elle s'attache aux institutions démocratiques et à leurs réalisations progressistes récentes qu'au marxisme. Cette approche est d'ailleurs peut-être plus en phase avec la pression que les jeunes mettent sur les gouvernements pour prioriser les enjeux environnementaux. Bien qu'on puisse être en désaccord avec le point de vue avancé ici, il faut néanmoins reconnaître que si pour Marx, le laïque, lutter contre la religion, c'est le début de la lutte pour la justice sociale, il n'est pas logiquement nécessaire ni réaliste de croire que de lutter pour une révolution marxiste c'est lutter pour la cause écologiste.

## TOUS DROGUÉS À LA CROISSANCE

De l'autre côté du spectre, on retrouve l'idéologie libérale qui cherche elle aussi à faire de l'écologisme son cheval de Troie.<sup>5</sup> Le libéralisme voit l'État comme un mal nécessaire et cherche, par tous les moyens, des arguments pour restreindre son emprise dans les activités et les interactions humaines. Les libéraux craignent que l'interventionnisme ne soit une pente glissante menant au socialisme, au marxisme. C'est pourquoi il faut laisser le maximum de libertés individuelles et miser sur l'intérêt privé pour arriver à des résultats collectivement opti-

maux. En un sens, on peut dire que nos régimes, dits libéraux, s'appuient sur une idée analogue à celle qui anime le droit de tradition romaine : il vaut mieux tolérer quelques abus de libertés que restreindre injustement celles-ci (comme il vaut mieux laisser courir un coupable que de punir un innocent).

Or, si le marxisme est en proie à un glissement d'une bienveillance sociale vers un paternalisme handicapant, le libéralisme se perd entre la liberté de s'enrichir de certains et l'endettement commun qui creuse chaque année un peu plus le trou de la dette environnementale. Depuis des décennies, le jour de l'année où l'humanité épouse les ressources que la planète peut régénérer en un an ne cesse d'être devancé. Malgré cela, le libéralisme ne démord pas. La liberté d'entreprendre doit, selon ses partisans, être émancipée du contrôle de l'État pour garantir la croissance matérielle sur laquelle s'assoit l'étendue de nos libertés. Tout comme le marxisme, le libéralisme voit dans la social-démocratie un ordre illégitime dont il faudrait sortir pour renouer avec notre liberté originelle. Pour le premier, les régimes démocratiques garantissent le pouvoir illégitime des élites. Pour le second, ils entravent la liberté de ces mêmes élites en les soumettant à des contraintes illégitimes.

Dans tous les cas, on se retrouve avec des sociétés droguées à la croissance, exprimée trop souvent avec l'indice PIB (Produit Intérieur Brut). Tous les pays, les plus libéraux, les social-démocraties comme les pays plus socialistes ou les pétromonarchies, sont drogués à la croissance. Le

caractère fini des ressources et la capacité limitée de la planète à régénérer l'environnement posent un problème qui fait constamment l'objet d'une fuite en avant. Parmi les pays démocratiques, très peu sont prêts à sortir du paradigme des libertés quasi absolues et à accepter une baisse de leur niveau de vie.

La croissance est rassurante, car elle nous réconforte dans notre capacité collective à dominer la nature et semble aller de pair avec l'insouciance que nous avons toujours connue. Cela dit, les dérives du libéralisme dans sa version libertarienne, c'est-à-dire, qui ne pose aucune limite à l'accaparement des richesses, pas même en matière de respect des droits fondamentaux, ne peut plus prétendre que la libre-entreprise (à ne pas confondre avec le libre-marché) apporte la liberté et la prospérité là où elle s'installe. L'externalisation à outrance crée des dommages humains et environnementaux qui menacent la viabilité ou la possibilité, selon les cas, d'une vie démocratique saine menant à des décisions collectivement avantageuses.

En somme, il ne s'agit pas de remettre en question l'individualisme en lui-même, mais bien de critiquer l'ontologie sur

lequel s'appuie la philosophie libérale ("il n'y a que les individus qui ont une valeur morale") pour éviter l'écueil d'un individualisme débridé, menant à une situation quasi-anarchique et, clairement, sous-optimal d'un point de vue écologique.

## CONCLUSION

Les jeunes qui sont dans la rue en appellent à un changement de logiciel politique. Les idéologies classiques, bien qu'elles aient permis des avancées en termes de libertés et de coopération sociale, doivent laisser la place à de nouvelles modalités de concevoir l'humanisme et le rapport que nous entretenons avec la nature. Il faut donc entretenir le libre-examen et la vigilance à l'égard des idéologies politiques de tout acabit. Autant les partis traditionnels qui tentent de récupérer l'écologisme pour proclamer la supériorité de leurs idéologies que les partis en vogue aux extrêmes du spectre politique doivent être soumis à cette critique.

Il est grand temps de prendre au sérieux les revendications écologiques, voire écolo-gistes, des jeunes. D'abord, parce que nous sommes bien conscients de notre

responsabilité découlant du fait que nous assistons à l'émergence de générations qui seront les premières dans l'histoire à hériter d'un monde moins hospitalier que celui dont ont bénéficié les précédentes. Ensuite, parce que nous avons aussi le devoir, non pas de donner notre voix aux jeunes, mais de leur donner la parole. Bref, comme le dit la célèbre chanson du groupe québécois Harmonium : *"on a mis quelqu'un au monde, on devrait peut-être l'écouter"*. Pour cela, il faut mettre nos guerres de clocher de côté et donc nous remettre en question.

<sup>1</sup> La formule originale de Marx, d'ailleurs laïque, est "la religion est l'opium du peuple".

<sup>2</sup> 2019, p.70 (voir *Livre-Examen* dans ce numéro pour référence complète).

<sup>3</sup> Hilaire Picault, "Adieu pétrole : la Norvège renonce aux forages dans l'Arctique", 2019. <https://detours.canal.fr/adieu-petrole-norvege-renonce-aux-forages-larctique/>

<sup>4</sup> Voir l'article qui précède celui.

<sup>5</sup> Voir "l'économie environnementale" dans le dernier l'article de ce numéro intitulé "Les lobbies et l'écologie dans l'Union européenne : des intérêts en bataille".



# LES LOBBIES ET L'ÉCOLOGIE DANS L'UNION EUROPÉENNE : DES INTÉRÊTS EN BATAILLE

**Loïc COBUT**

Doctorant au Centre de Recherche en Science Politique (CReSPo) et à l'Institut d'études européennes (IEE) de l'Université Saint-Louis - Bruxelles.

Aujourd'hui, l'Accord de Paris est malmené par notre système économique, construit autour de la théorie de la croissance. Cet article introduit l'économie écologique et l'économie environnementale comme des alternatives appelant à des degrés de changement divers. Il aborde ensuite la question de savoir quels sont les lobbies se rattachant à ces alternatives dans l'Union européenne. Une réponse est apportée à travers l'étude des positions de deux coalitions de lobbies : l'une est constituée d'ONG environnementales dont les positions s'approchent de l'économie écologique ; l'autre se compose d'acteurs du secteur financier, plus proche de l'économie environnementale. Enfin, cet article évoque également les initiatives citoyennes qui semblent constituer un nouveau véhicule de l'économie écologique et une opportunité unique pour l'Union européenne de se reconnecter avec les citoyens.

# ÉCONOMIE ÉCOLOGIQUE ET ÉCONOMIE ENVIRONNEMENTALE : MÊME COMBAT ?

En 2014, le GIEC<sup>1</sup> expliquait que l'économie devait passer d'un scénario "Business As Usual" (BAU) menant à un réchauffement de l'atmosphère d'environ 5 à 6°C à une trajectoire restant bien en-dessous de 2°C. En 2015, cet objectif fut inscrit dans l'Accord de Paris mais dans les faits, nous ne nous sommes pas encore véritablement détachés de la trajectoire "BAU". Il convient ainsi de rappeler que depuis août 2018, la production de pétrole a atteint pour la première fois les 100.000 barils par jours au niveau mondial.

L'enjeu est de taille, il s'agit de ne pas perdre notre propre capacité, en tant qu'êtres humains, à nous adapter aux conséquences des changements climatiques.

La trajectoire BAU correspond à une économie construite autour de la théorie de la croissance<sup>2</sup>. Parmi les théories alternatives à cette dernière, l'économie écologique est à souligner en ce qu'elle part de l'architecture économique actuelle tout en proposant des recommandations afin d'aboutir à une trajectoire respectant l'accord de Paris. L'économie écologique peut être définie par opposition à une autre alternative communément appelée "l'économie environnementale". Cette dernière est une branche de l'économie néoclassique qui prône la croissance du produit intérieur brut comme objectif du développement économique. Les

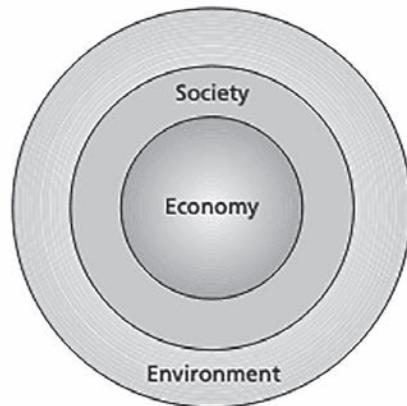
nombreuses initiatives issues de la croissance verte, comme le développement des technologies vertes, peuvent y être associées. L'économie environnementale traite les problèmes climatiques et environnementaux comme des dommages collatéraux des activités économiques. C'est de cette manière que ces problèmes ont été poussés hors de la sphère économique, selon l'idée que l'on s'en occuperait ailleurs. Or, cet ailleurs n'existe pas. Il est donc devenu urgent d'organiser et d'accélérer la gestion des problèmes climatiques et environnementaux<sup>3</sup>.

A partir de ce constat, l'économie écologique a développé une dimension normative selon laquelle l'économie n'aurait

de relations sociales et que l'ensemble de ces relations est compris dans l'environnement<sup>5</sup>.

Le concept de développement durable avait initialement pensé des relations symétriques entre les dimensions économique, sociale et environnementale. C'est dans cette vision que l'économie environnementale prétend s'inscrire, malgré l'évidente domination de l'économie au détriment des deux autres. L'économie écologique, quant à elle, assume un modèle de poupées russes entre ces trois dimensions en reconnaissant la dimension incontournable de l'environnement. En actant la limite des 1,5°C, l'Accord de Paris entérine ce constat.

*A gauche, l'économie environnementale conçoit que les relations entre la société (les relations sociales), l'économie et l'environnement sont symétriques. A droite, l'économie écologique conçoit que ces relations sont asymétriques.*



Source : Molly Scott Cato, Green economics. An introduction to Theory, Policy and Practice, UK, Earthscan, 2009, p. 37.

pas pour unique but une hausse de la croissance du PIB mais bien une hausse d'un "bien être durable"<sup>4</sup>. Elle partage la vision que l'économie opère au sein de la société entendue comme un ensemble

On peut observer une certaine influence de la théorie de l'économie écologique, notamment sur certaines politiques européennes. Prenons un exemple : la théorie explique que le capital naturel, définit

comme étant ce que les écosystèmes offrent comme biens et services, doit être considéré compte tenu du caractère limité de ces biens. Au niveau européen, les projets LIFE et NATURA 2000 peuvent être considérés comme des initiatives visant à sauvegarder les services offerts par les écosystèmes<sup>6</sup>.

## LES LOBBIES DU SECTEUR FINANCIER CONTRE LES ONG

Dès lors, dans un contexte de lutte contre les changements climatiques et la perte de la biodiversité, quelles sont les alternatives défendues par les lobbies dans l'Union européenne ?

J'apporte une réponse à cette question à travers l'étude de deux coalitions d'acteurs du système politique européen. La première réunit quelques-uns des plus gros lobbies du secteur marchand, représentant des intérêts financiers (appelons-la "la coalition du secteur financier") tels que *Business Europe* (association européenne des fédérations d'entreprises), l'*UEAPME* (association européenne des fédérations de PME) et l'*ERT* (lobby qui rassemble les cinquante plus grosses entreprises européennes). Les valeurs véhiculées au sein de cette coalition correspondent particulièrement bien à la théorie de l'économie environnementale.

Ensuite, la deuxième coalition réunit quelques-unes des plus grosses ONG (appelons-la "la coalition des ONG") ayant pour vocation de défendre des intérêts "citoyens", comme la qualité de

l'air. Cette coalition regroupe des organisations telles que *Greenpeace*, *Friends of the Earth Europe* et *WWF*. Les valeurs qui y sont véhiculées font écho à la théorie de l'économie écologique.

Les positions de ces deux coalitions d'acteurs sur les grandes politiques de réduction des émissions de gaz à effet de serre ont été analysées pour une période allant de 2007 à 2018. Cette étude a démontré que le degré de transparence du processus décisionnel européen varie énormément d'un sujet à l'autre. Il en va de même pour l'influence de ces deux coalitions. Ces variations s'expliquent par deux raisons.

Premièrement, le processus législatif de l'Union européenne rend difficile l'étude de l'influence des lobbies. Concrètement, il est compliqué de mesurer cette dernière de manière précise tant les liens de causalité entre influence et accès aux institutions, budget de lobbying, stratégie de lobbying, qualité et volume du réseau sont difficiles à établir. Il est donc peu aisé de dégager des tendances entre ceux qui ont plus ou moins d'influence sur les décideurs. Il est certain que la transparence du processus décisionnel joue un rôle primordial dans l'accès à des données substantielles pour étudier cette influence. Or, depuis une dizaine d'années, le processus décisionnel est devenu plus opaque et son degré de transparence répond davantage à une logique du cas par cas. Cela est notamment dû au rôle croissant des trilogues, dont l'utilisation a été rendue systématique dans un accord institutionnel de 1999 et mis à jour en 2007. En effet, bon nombre de décisions sont prises au sein

de ces discussions entre la Commission européenne, le Parlement européen et le Conseil de l'UE et non plus au sein des commissions parlementaires ou des *working groups* du Conseil des ministres. Ces réunions ne sont pas ouvertes au public et l'influence qu'y jouent les lobbies n'est pas rendue claire<sup>7</sup>. Ce problème pourrait en partie être résolu si le registre de transparence actuel du Parlement européen, basé sur un système d'accréditation, était étendu aux deux autres institutions. Il s'agirait alors d'apporter une solution à la partie "formelle" du lobbying, celle qui se fait au sein des institutions. En effet, les quelques 11.740 lobbies du système européen<sup>8</sup> (dont la plupart sont ici, à Bruxelles<sup>9</sup>) sont davantage coutumiers des rencontres informelles, c'est-à-dire en dehors des institutions, dans les nombreux petits cafés du quartier européen.

Deuxièmement, la variation de l'influence est due à l'évolution du système de valeurs au sein de la coalition du secteur financier. En effet, la transition écologique ne concerne plus simplement que des intérêts citoyens, représentés par la coalition des ONG. De plus en plus d'entreprises trouvent un intérêt à voir s'établir des politiques ambitieuses en termes de réduction des gaz à effet de serre. Pensons à *Tesla* et ses voitures électriques, aux fabricants de panneaux solaires et d'éoliennes, ou encore aux entreprises de rénovation des bâtiments. Cela n'empêche pas d'autres entreprises de tenter de réduire les ambitions de ces politiques. C'est notamment le cas de compagnies pétrolières comme *ExxonMobil* qui, depuis 1977 au moins, et malgré "sa connaissance de la science des changements climatiques et ses impli-

cations, a promu de la désinformation par rapport aux changements climatiques dans le but d'étouffer les actions en trompant le public et les décideurs politiques<sup>10</sup>. Dans ses campagnes de communication, tant aux États-Unis qu'en Europe, la stratégie d'ExxonMobil consistait "à mettre un accent énorme sur les incertitudes, à promouvoir une narration inconsistante avec la vision de la plupart des scientifiques, dont ceux d'ExxonMobil"<sup>11</sup>.

Cela a pour effet direct de morceler l'unité de la coalition du secteur financier sur les questions liées à l'énergie et au climat ; réduisant leur influence au profit de la coalition des ONG. En conséquence, cette dernière coalition qui ne parvenait auparavant qu'à influencer l'agenda législatif des institutions européennes parvient aujourd'hui à influencer également le contenu des politiques européennes. Pourtant, il semble évident qu'aussi longtemps que l'Union européenne ne sanctionne pas durement ceux qui désinforment les décideurs politiques, comme c'est le cas avec ExxonMobil, la transition écologique n'atteindra pas la vitesse nécessaire pour respecter l'Accord de Paris.

## L'ÉMERGENCE DES INITIATIVES CITOYENNES POUR ACCÉLÉRER LA TRANSITION

Il convient de souligner qu'il existe d'autres acteurs qui tentent de faire bouger les lignes en véhiculant et redynamisant les idées de l'économie écologique :

les citoyens. Ils sont de plus en plus nombreux à oser le passage d'un statut de spectateur à celui d'acteur, notamment au travers d'initiatives locales. Ils veulent sensibiliser l'opinion publique à la transition écologique et ainsi créer un levier d'action supplémentaire. Ainsi, plus de septante initiatives de transition ont été développées en Belgique depuis 2015. Nous sommes l'un des pays européens où les citoyens s'investissent le plus, que ce soit au travers de groupes d'achat ou de coopératives citoyennes dans le secteur de l'agriculture, de l'éducation, de la finance ou encore de l'énergie<sup>12</sup>. Dans ce dernier secteur, le lobby des coopératives d'énergies renouvelables en Europe - Rescoop.eu, créé en 2013 - est parvenu à se démarquer comme un interlocuteur détenant une expertise essentielle pour la Commission européenne. En s'installant au niveau européen, ce lobby a su conseiller les institutions européennes lorsqu'il s'est agi de reconnaître et de définir, pour la première fois, ces coopératives comme de nouveaux acteurs cibles de la politique européenne de l'énergie. Cette définition n'est toutefois pas accompagnée de mesures concrètes pouvant faciliter leur émergence.

Les efforts de lobbying de ces coopératives ou de la coalition des ONG vont dans un même sens. Celui de mener des actions dont on attend qu'elles contestent et transforment tant les institutions existantes que les valeurs qu'elles véhiculent (ex. individualisme, hiérarchie, compétition)<sup>13</sup>. Les innovations liées à la transition écologique ne sont pas que technologiques mais aussi sociales et

citoyennes. Le succès de cette transition est dépendant des transformations institutionnelles, des changements de régulations mais aussi des changements culturels (tant dans les comportements consuméristes que dans les logiques de marché), des infrastructures publiques et industrielles<sup>14</sup>. Tous ces changements sont complémentaires. Dans ce contexte, le comportement prosélytique qui isolerait une seule dimension (par exemple les technologies) ne peut plus être pris au sérieux.

## CONCLUSION

Au niveau européen, la transition écologique suit un processus graduel imposé par des dynamiques propres au système politique européen. Elle résulte d'un équilibre incertain entre des lobbies défendant des positions diverses, inspirées de théories économiques concurrentes telles que l'économie écologique ou de l'économie environnementale. D'autres encore sont davantage occupés à malmener cette transition - comme ExxonMobil l'a fait ces dernières décennies.

Enfin, dans ce contexte, l'urgence liée à la lutte contre les changements climatiques et la perte de la biodiversité invite les citoyens à lancer leurs propres initiatives. Celles-ci constituent une réelle opportunité pour l'Union européenne de se rapprocher des citoyens. Elle l'a d'ailleurs bien compris et c'est en ce sens qu'elle a adopté un discours narratif mettant en avant la nécessité de leur donner du pouvoir. A ce jour, elle semble toutefois

incapable de véritablement concrétiser ce discours dans des textes de lois. Pour l'Union européenne, l'enjeu est pourtant double. Elle doit impérativement se rap-

rocher du citoyen pour ne pas imploser sous la pression des partis populistes nationaux. Ensuite, elle doit proposer un modèle de transition socialement juste,

bénéficiant au plus grand nombre et pas seulement à quelques-uns.

---

<sup>1</sup> IPCC, *Summary for Policymakers*. In: *Climate Change 2014: Mitigation of Climate Change. Contribution of Working Group III to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*, O. Edenhofer, R. Pichs-Madruga, Y. Sokona, E. Farahani, S. Kadner, K. Seyboth, A. Adler, I. Baum, S. Brunner, P. Eickemeier, B. Kriemann, J. Savolainen, S. Schlamser, C. von Stechow, T. Zwickel and J.C. Minx (eds.), Cambridge University Press, 2014.

<sup>2</sup> Tim Jackson, *Prosperity Without Growth. The Transition to a Sustainable Economy*, United Kingdom: Sustainable Development Commission, 2009.

<sup>3</sup> Molly Scott Cato, *Green Economic, An Introduction to Theory, Policy and Practice*, Earthscan, 2009.

<sup>4</sup> R. Costanza, G. Alperovitz, H. Daly, J. Farley, C. Franco, C., T. Jackson, I. Kubiszewski, J. Schor and P. Victor, *Building a Sustainable and Desirable Economy-in-Society-in-Nature*, New-York : United Nations Division for Sustainable Development, 2012.

<sup>5</sup> Molly Scott Cato, op.cit.

<sup>6</sup> EUROPA, Le réseau Natura 2000. Consulté sur : [http://ec.europa.eu/environment/basics/natural-capital/natura2000/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/environment/basics/natural-capital/natura2000/index_fr.htm) ; EUROPA, Programme Life. Consulté sur : [https://ec.europa.eu/commission/news/life-programme-2018-oct-25\\_fr](https://ec.europa.eu/commission/news/life-programme-2018-oct-25_fr)

<sup>7</sup> Daniel Guéguen, Vicky Marissen, *The New Practical Guide to the EU Labyrinth*. PACT European Affairs, Europolitics, 2015.

<sup>8</sup> EUROPA, Transparency Register, Homepage.

<sup>9</sup> Christilla Roederer-Rynning, Justin Greenwood, "The culture of trilogues", *Journal of European Public Policy*, Volume 22, Issue 8, 2015.

<sup>10</sup> Geoffrey Supran, Slides from his presentation in front of the European Parliament, 2019. Citation traduite de l'anglais par l'auteur.

<sup>11</sup> Geoffrey Supran, and Naomi Oreskes, (2017), "Assessing ExxonMobil's climate change communications", *Environmental Research Letters*, n°12, p. 15. Citation traduite de l'anglais par l'auteur.

<sup>12</sup> François-Olivier Devaux, *Intervention au sein du Comité européen économique et social, séance publique : Boosting non-state climate action*, 4 December 2017.

<sup>13</sup> TSI Manifesto. *Transformative Social Innovation Manifesto*, 2017. Consulté sur : <https://tsimanifesto.org/about/>

<sup>14</sup> Frank Geels, *Technological Transitions and System Innovation: A co-evolutionary and socio-technological analysis*, Edward Elgar, 2005.

# Conseil d'Administration

Carlo CALDARINI  
Edwin DE BOEVE  
Anne DEGOUIS  
Jean-Antoine DE MUYLDER  
Michel DUPONCELLE  
Bernadette FEIJT  
Thomas GILLET  
Ariane HASSID  
Abdesamade LAQDIM  
Christine MIRONCZYK  
Michel PETTIAUX  
Thierry PLASCH  
Johannes ROBYN  
Myriam VERMEULEN  
Dominique VERMEIREN

# Direction

Fabrice VAN REYMENTANT

# Comité de rédaction

Juliette BÉGHIN  
Jean-François GRÉGOIRE  
Chahr HADJI  
Paola HIDALGO  
Alexis MARTINET  
Cedric TOLLEY  
Olivia WELKE  
Alice WILLOX

**GRAPHISME :** Cédric Bentz & Jérôme Baudet **EDITEUR RESPONSABLE :** Ariane HASSID, 18-20 avenue de Stalingrad - 1000 Bruxelles

## ABONNEMENTS

La revue est envoyée gratuitement aux membres de Bruxelles Laïque. Bruxelles Laïque vous propose une formule d'abonnement de soutien pour un montant minimum de 20 euros par an à verser au compte : **BE 97 0682 2587 6449** (communication : BLE).

Toute inscription à la liste de diffusion de ce trimestriel peut être résiliée sur simple demande à Bruxelles Laïque via l'adresse [privacy@laicite.be](mailto:privacy@laicite.be).

**Les articles signés engagent la seule responsabilité de leurs auteurs.**





Les enjeux environnementaux liés au développement durable sont et demeureront un des plus grands défis auxquels sera confronté l'humanité au 21<sup>e</sup> siècle. Ce numéro propose de jeter les bases d'une réflexion laïque sur les enjeux écologiques afin d'interroger nos principes à la lumière des discours sociaux et politiques émergents. Comment penser le lien entre les valeurs du mouvement laïque, les courants de pensée qui l'animent et le discours écologiste qui nous enjoint de modifier notre rapport au monde ? Comment renouveler notre engagement pour la justice sociale et l'émancipation des individus tout en intégrant à notre perspective systémique les impératifs environnementaux sans lesquels nous risquons de nous priver des ressources que nécessitent nos objectifs ? Entre catastrophisme et minimisation de l'urgence de la situation, *Bruxelles Laïque Échos* propose des pistes de réflexion originales pour contribuer, à sa manière, à susciter le débat sur les questions écologiques qui nous concerne tous.



Avenue Stalingrad 18-20 • 1000 Bruxelles  
Tél.: 02 289 69 00 - [www.bxllaïque.be](http://www.bxllaïque.be) • [bruxelles.laïque@laicite.be](mailto:bruxelles.laïque@laicite.be)